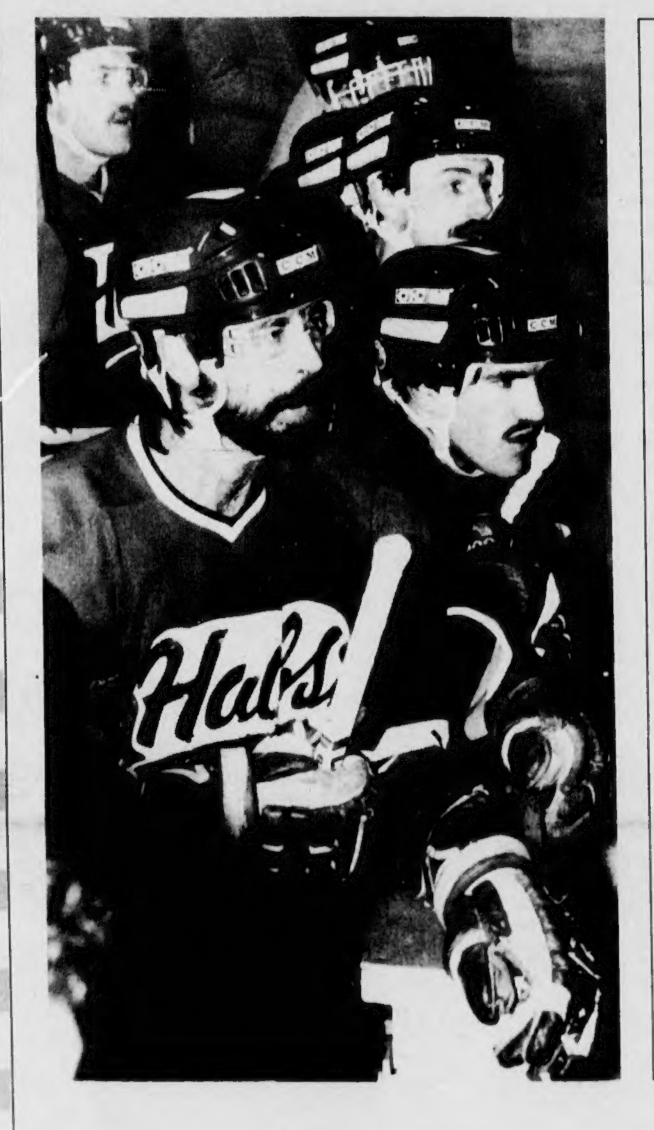
LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 39 Saint-Boniface, du 10 janvier au 16 janvier 1986



VOS RENDEZ-VOUS



SPORTS

- Le match traditionnel entre les meilleurs de la division Sud et les meilleurs de la division Nord de la **Hanover-Taché** aura lieu dimanche. Tout ne semble pas perdu pour le Sud, rapporte **Lucien Chaput.**
- De son côté, **Jean-Paul Molgat** suit de près les équipes-clés de la **Red River Valley International** et de la **Pembina Hills.**
- **André Brin** s'est tanné des Jets dans son **VOL 85-86** cette semaine. Il propose plutôt des solutions pour améliorer la qualité du hockey.

POLITIQUE

Les politiciens municipaux auraient bien du mal à proposer des cadeaux pour apprivoiser leurs électeurs-électrices à quelques mois des élections municipales. Les explications en pages intérieures.

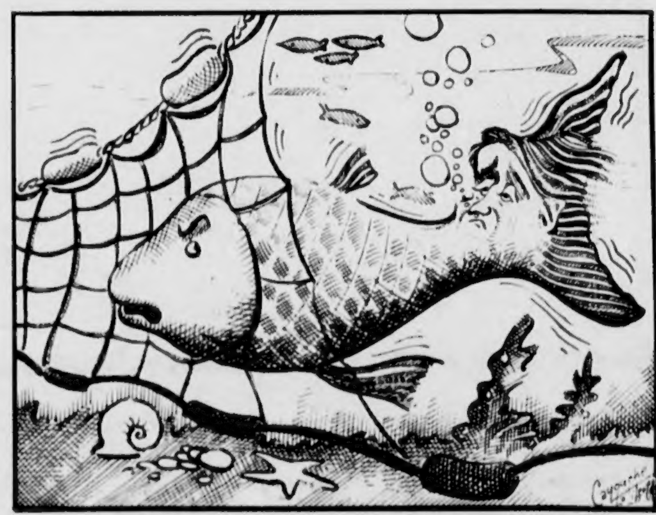
TÉMOIGNAGES

Après le feu, après qu'un incendie a ravagé la maison, il est parfois difficile d'accepter aisément la réalité. **Irène et Marc St-Onge; Carole et Aimé Sabourin** en témoignent.

La Seine révisée

Avec en tête la perspective de la réorganisation scolaire dans la division Rivière-Seine, Lucien Chaput examine cette semaine la manière dont les écoles sont financées.





Cayouche repasse 85 en revue accélérée

Il a fallu qu'on attende cette semaine pour vous proposer quelques dessins signés par Cayouche en 1985. Mais vous ne perdez rien au change. En effet, essayez de trouver une manière plus irrévérencieuse d'oublier l'année qui vient de s'écouler!

Le complot mis à jour

Le conditionnel est de rigueur, mais si la comète de Halley n'interfère pas trop avec les étoiles, des progrès pourraient être enregistrés côté éducation française en 1986. À moins évidemment que la thèse du complot prévale. Vous avez dit complot?

Comme toujours, l'affaire est simple avant que les experts de l'embrouille s'en mêlent.

Début des 70. Le gouvernement provincial passe une loi qui permet l'établissement de classes françaises. Résultat: les années 70 sont consacrées à d'interminables chicanes avant qu'un réseau d'écoles françaises ne soit mis sur pied.

Début des 80 *(1982 pour être précis)*. L'article 23 de la nouvelle Charte des droits et libertés prévoit un contrôle des établissements scolaires de la minorité par la minorité. Résultat: les années 80 ont été, sont et seront consacrées par les hors Québec à tenter d'obtenir la gestion de leurs écoles.

L'affaire s'annonce particulièrement bien en Ontario. Les Franco-Ontariens ont été les premiers à tester la Charte des droits en cour. Avec succès: la Cour suprême de l'Ontario, en juin 1985, a jugé que les francos ont droit à la gestion de leurs écoles. La bénédiction des juges aidant, le gouvernement ontarien est en train d'arranger ses lois pour respecter la constitution.

La gestion des écoles françaises par les francos s'annonce moins bien au Manitoba. Légalement, il ne fait guère de doute que les Franco-Manitobain(e)s ont un cas aussi solide que les Franco-Ontariens. Mais politiquement, c'est une autre paire de manches.

C'est compréhensible quand on pense que les plaies réouvertes lors des âpres débats sur l'article 23 sont encore très sensibles. C'est évident quand on se rappelle que le gouvernement provincial s'apprête à déclencher des élections.

On sait pertinemment que les néos n'ont aucune intention *(à supposer qu'ils le veuillent)* de vouloir donner l'impression qu'ils «cèdent» aux francos. D'autant plus que quand on parle de gestion scolaire, il faut bien parler d'une structure pour accommoder les francos. Un sujet particulièrement impopulaire à 10 mois des élections scolaires.

Les néos n'ont donc en aucun cas le goût de faire avancer le dossier avant les élections provinciales. Pour gagner du temps, la ministre de l'éducation a chargé, à la mi-octobre, deux hauts fonctionnaires d'étudier la conformité de la loi scolaire avec la Charte des droits.

On s'en souvient, les conservateurs locaux ont hurlé à l'entente secrète entre la SFM et les néos pour l'établissement de conseils scolaires francophones. Quand on lui a demandé s'il avait des preuves, le critique en matière d'éducation des bleus, Clayton Manness, s'est permis un superbe *I choose to believe there is a secret deal.*

Le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents, Armand Bédard, la trouve bien bonne. «On aimerait presque qu'il y ait un complot! Parce que au moins on saurait ce que le gouvernement veut! Le gouvernement, à notre connaissance, n'a aucune idée sur la manière de s'assurer que la loi scolaire manitobaine soit en accord avec la Charte des droits.»

En plus, le gouvernement n'est surtout pas pressé d'avoir une idée sur la question. La preuve? Le patron du Bureau de l'éducation française, Guy Roy, un des hauts fonctionnaires chargé par Maureen Hemphill d'examiner la loi scolaire, attend encore «les instructions précises du palier politique.»

Une situation qui n'empêche pas certain(e)s anglophones de s'inquiéter. Ainsi, les commissaires de Transcona-Springfield ont déjà rejeté une commission scolaire francophone dans leur division. En précisant qu'ils n'étaient pas contre les commissions scolaires francophones là où le nombre le justifie. «Nous tenons à établir très clairement que nous voulons garder le contrôle de nos écoles d'immersion» a déclaré la présidente de Transcona-Springfield. Le geste des commissaires tient donc à une inquiétude très simple: que la SFM cherche aussi à contrôler les écoles d'immersion.

«Nous avons souligné notre intérêt à ce que l'immersion grandisse, explique l'analyste politique Charles Gagnés de la SFM. Mais intérêt ne veut pas dire contrôle.»

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

Une autre façon de lire l'actualité

C'est le moins que l'on puisse dire. Quand on sait très bien qu'il reste à assurer chez les francos un consensus solide au sujet de la nécessité de contrôler les écoles françaises, une personne un peu informée ne peut pas croire que les Franco-Manitobain(e)s voudraient mettre la main sur l'immersion!

Seulement, les anti-francos de base s'évertuent à nourrir une paranoïa injustifiée en suggérant régulièrement l'existence de prétendus complots. Comme on l'a souligné à plusieurs reprises dans cette chronique, Fred Cleverley du Free Press est un champion en la matière. Son *«French education plans raise serious questions»*, publié le 27 décembre, constitue un autre modèle de désinformation.

On pourrait facilement pousser le vice à démontrer paragraphe par paragraphe la prose à Severley. Notons juste pour la forme: «*If the questions are not asked, however, how is anyone to be sure that the government, in its haste to comply with the new Charter of Rights and Freedoms, may not, at the same time, put at risk the democratic control of education that now exists?*»

La thèse à Freddy l'Introxiqueur, basée sur un document d'étude de 82, est lumineuse: la SFM veut contrôler l'immersion. La meilleure, c'est que Freddy n'a jamais donné un coup de fil à la SFM, histoire de savoir si le document de 82 avait encore quelque valeur ou de cerner un peu mieux la position de la SFM! Freddy le Désinformateur tient sans doute à rester fidèle au «*Don't confuse me with facts, my mind is already made up.*»

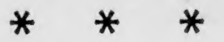
L'ineffable limier termine sa chronique ainsi: «*Only certain identified tax-payers would be eligible as school trustees, the report suggests. They would have to control the education of French-immersion students, because the number of first-Language French students is dropping each year. The question is whether English-speaking parents would be willing to give up their rights to participate in education in order to have their children educated in French. But then, anyone who asks runs the risk of being called a bigot.*»

Bien dit. Mais avant même de parler de bigoterie, on peut toujours commencer par accuser Freddy d'être un journaliste qui n'est pas interessé à poser des questions.

À moins que Freddy ait peur de poser des questions parce qu'il ne veut pas passer un bigot?

Ou à moins que Freddy ait du mal à trouver des questions qui justifieraient la thèse du complot?

C'est dur d'être anti-francophone et journaliste!



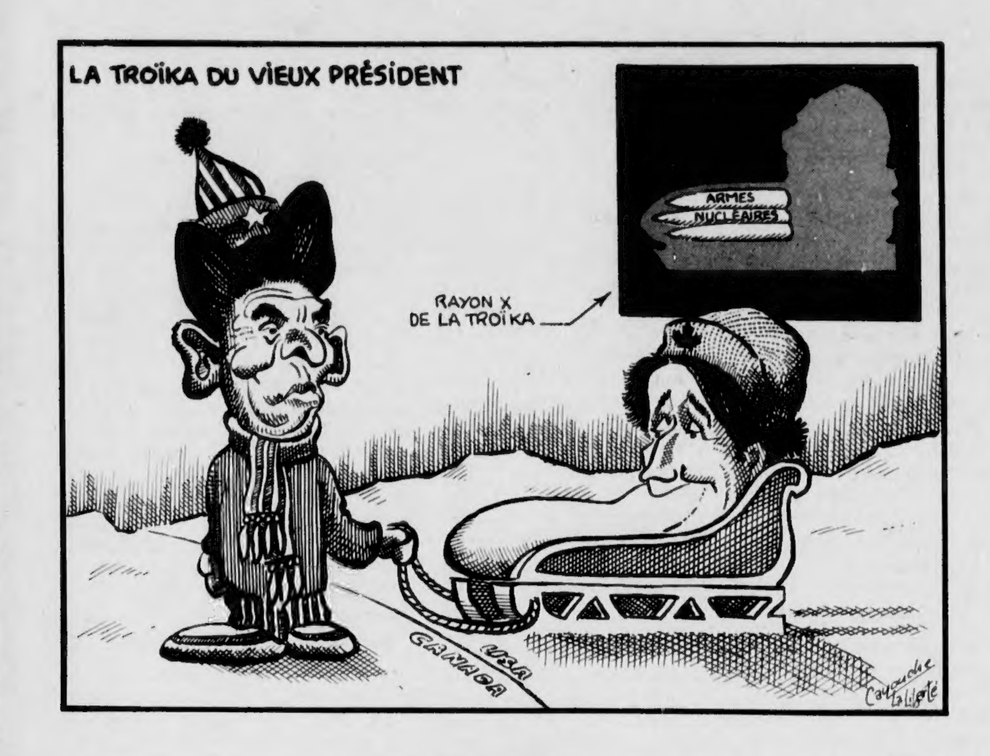
EN APOSTILLE. *Le Semainier s'est gentiment moqué, la semaine dernière, de cette manie entretenue par des chroniqueurs politiques de mettre leur science à l'épreuve en offrant leurs prédictions à intervalles réguliers.*

On soulignait que le chroniqueur politique du Globe and Mail, Jeffrey Simpson, avait rédigé sa première chronique de 85 en inventoriant ses fausses prédictions. Il s'est consacré au même exercice dans sa première chronique de 1986, sous le titre «Mea culpa 1985».

Cette fois, cependant, il a conclu son article par une mise en garde aux lecteurs(trices) qui a pris la forme d'une résolution: «Resolutions for 1986. Make fewer predictions. Write better. Stop playing the mug's game of guessing Mr. Mulroney's mind.»

Péché à moitié avoué est à moitié corrigé!

Un dernier clin d'oeil de Cayouche sur 1985













Lettre ouverte à Brian Mulroney

M. le Premier Ministre,

En cette nouvelle année évocatrice de grandes décisions, nous nous permettons d'attirer votre attention sur certaines déclarations faites récemment à la Chambre des communes et visant à promulguer une loi qui rendrait le multiculturalisme officiel d'un océan à l'autre alors qu'il n'existe pas encore de loi sur le bilinguisme ou le biculturalisme au Canada, à l'exception de quelques règlements relatifs aux membres de la fonction publique fédérale.

Vous voudrez bien remarquer, M. le Premier Ministre, qu'aucun des débats menés jusqu'à présent par certains de vos ministres et députés ne contenait la moindre allusion aux structures bilingues qui doivent servir de cadre au multiculturalisme, risquant ainsi de priver les nouveaux immigrants de l'élément le plus important de leur culture d'adoption basée sur l'égalité des langues anglaise et française.

En l'absence de mesures prises par votre gouvernement concernant Monsieur Jack Murta, ancien ministre d'état chargé de la question du pluralisme culturel au Canada, dont nous vous avons signalé les activités dans notre rapport no 49, nous craignons que M. Otto Jelinek, qui détient maintenant ce portefeuille, ne suive la même voie d'unilinguisme anglais tracée par son prédécesseur. Nos craintes ne paraîtront nullement exagérés aux personnes connaissant la volonté de créer un Livre blanc sur le multiculturalisme, qui a été manifestée conjointement par M. Otto Jelinek et par M. Jake Epp, ministre de la Santé, qui se sont abstenus ostensiblement de tenir compte du contexte bilingue, dans lequel toute notion de multiculturalisme doit s'intégrer.

Vous reconnaitrez aisément, M. le Premier Ministre, qu'il serait prématuré de concevoir une forme quelconque de pluralisme culturel tant qu'un minimum de pluralisme — autrement dit le bilinguisme canadien même — ne sera instauré d'une extrémité du pays à l'autre. Avant de passer à d'autres langues, nous proposons donc, humblement, que l'on fasse du bilinguisme canadien une première étape qui puisse servir d'exemple aux immigrants dès qu'ils auront assimilé notre propre culture.

Dans ce domaine du bilinguisme national que nous avons tant à coeur, nous ne saurions sous-estimer l'importance du rôle dévolu à l'enseignement, ni méconnaître les avertissements répétés que les commissaires aux langues officielles ont donnés l'un après l'autre sur la suppression du français dans les universités. Les difficultés que rencontre actuellement la Société canadienne du français à l'Université pour tenter d'établir un centre français dans les universités de la province du Manitoba — alors que votre gouvernement n'a pas hésité à financer un centre ethnique dans l'une des universités de ladite province — n'illustrent que trop les dangers qu'un multiculturalisme mal compris peut faire courir au bilinguisme canadien. De même, le remplacement du français dans les écoles manitobaines par les langues ethniques risque d'avoir des conséquences aussi désastreuses que celles qui se produisirent en 1916 après l'interdiction d'enseigner le français dans les salles de classe.

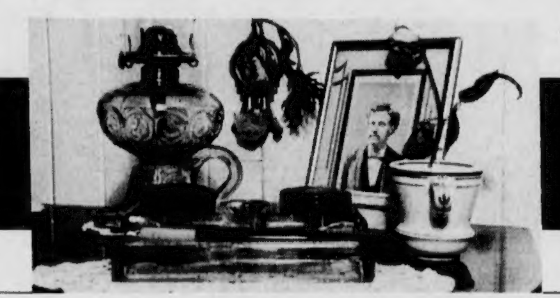
Nous proposons en conséquence de faire ajourner tout projet de multiculturalisme officiel et d'envisager des mesures analogues à celles annoncées par MM. Jelinek et Epp à la p. 8541 du Hansard — ces mesures étant transposées comme suit sur le plan du bilinguisme: «Révision des critères de financement, de façon à encourager la préservation de la culture canadienne-française», «création d'un comité permanent sur le bilinguisme», «rédaction d'une loi sur le bilinguisme canadien», «préparation d'un Livre blanc sur le bilinguisme», «consultation des groupes francophones sur la création d'un ministère du bilinguisme». Nous voudrions ajouter à cela le rétablissement du français dans les universités, à la fois comme condition d'admission et comme matière requise.

En espérant que vous adopterez ces importantes mesures le plus tôt possible, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

André de Leyssac,
Président de la S.C.F.U.
Winnipeg
le 27 décembre 1985

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Résumé: Un soir d'août 1985. Thérèse Langlois est revenue, déprimée, sous une pluie battante, de l'épicerie Marion, où elle a acheté du lait pour sa mère, Marie-Louise Langlois. Les deux résidantes du 467 rue Jeanne d'Arc passent la soirée sans se parler.

La pluie avait cessé. Mais Thérèse ne ressentit pas le petit plaisir plaisir habituel que lui procurait la première déchirure bleue dans le ciel changeant. L'anniversaire de Charles-Eugène Langlois l'empêcha même d'apprécier le gros oeil de la Cathédrale. La statue qui rehaussait le frontispice ne semblait pas vouloir lui en tenir rigueur. Après tout, Thérèse Langlois était une figure bien trop familière pour que le sage de pierre puisse se formaliser de l'inattention de la deuxième fille de Charles-Eugène, disparu corps et âme dans les années quarante.

C'était particulièrement rare que le temps boudait la fête de l'époux, devant Dieu et l'éternité, de Marie-Louise Langlois. La radio rappellait sans cesse la possibilité de battre le record de précipitation pour un mois d'août à Winnipeg. À moins d'être fermier, on se console comme on peut quand les éléments s'abandonnent sans retenue.

Pas de danger que les touristes se précipitent sur les ruines de la Cathédrale aujourd'hui, pensa Thérèse. Donc elle pourrait se recueillir en paix, sans être ennuyée par des visiteurs qui refusaient de se contenter du contraste entre les énormes anciens murs et la sobriété des lignes modernes. Avant d'ouvrir la porte, elle choisit le banc où elle s'agenouillerait. Une manie qui lui avait valu plus de rencontres plaisantes qu'ennuyeuses.

Sa soeur occupait le banc trois rangées en avant de l'endroit mentalement choisi. Thérèse fut surprise. Léonie Lambert, née Langlois, n'avait jamais encore commémoré l'anniversaire de son père en priant à la Cathédrale. Thérèse ne céda pas à son étonnement et se glissa dans le banc présélectionné.

Léonie résista à l'envie de se retourner pour connaître la seule autre personne qui s'était laissée tenter par la prière.

Marie-Louise Langlois n'avait jamais, au grand jamais, toléré que l'on s'enquiert de la santé d'une connaissance pendant le sermon du curé ou de monseigneur l'archevêque. On va à l'église pour se chercher dans le recueillement et non pour ramasser des commérages, aimait à souligner la veuve du 467 rue Jeanne d'Arc.

Une attitude que Thérèse avait adoptée de bon gré. Léonie avait dû être réprimandée plusieurs fois avant de se plier au rituel strict de sa mère. Charles-Eugène tâchait de faire valoir à son épouse qu'une adolescente curieuse ne pouvait pas comprendre les raisons de cette discipline de fer. Sans succès. Un jour une claque terrible pendant un sermon, administrée par Marie-Louise Langlois, mis fin aux tentatives de conciliation paternelles. À partir de cette instant, Léonie avait opté pour la vision maternelle de l'office religieux.

Pour la première fois en deux jours, Thérèse esquissa un sourire de bon coeur. Sa grande soeur avait probablement pensé à la correction reçue de sa mère, d'une manière ou d'une autre, avant qu'elle ne rentre dans la Cathédrale. Sinon, la curiosité de Léonie l'aurait aisément remporté sur la haute estime qu'elle tenait à l'endroit de Marie-Louise Langlois.

Puis Thérèse se sentit soudain proche de sa seule soeur. La complicité qui avait noué leur enfance soudainement reprenait vie avec force. Presque instinctivement, elle voulu imiter le râclement de gorge de leur père. Un tic sonore qui servait à renforcer l'union des deux filles quand elles se sentaient les victimes de punitions parentales. Un signe de ralliement qui avait consolidé la connivence des deux gamines à un âge où il est bien difficile de dire avec des mots l'amour pour un proche.

Mais son désir de prolonger son instant de plénitude l'emporta.

Et si c'était Thérèse qui venait de rentrer il y a quelques instants? se demanda Léonie. Ça ne serait pas étonnant, puisqu'elle a toujours respecté la tradition de prier à la Cathédrale pour le salut de notre père. Maintenant, si c'est bien elle, ma petite soeur doit avoir le coeur lourd. Sinon, elle n'aurait pas décidé de s'asseoir dans une des dernières rangées.

Thérèse baignait dans une quiétude délicate. Elle se sentit tellement douce qu'elle laissa son imagination organiser les associations de son choix. L'épisode de la claque durant le sermon amena la présence de Mgr Baudoux à son esprit. Les homélies de l'ancien archevêque de Saint-Boniface l'avait marquée. Puis le surnom du digne successeur d'Alexandre Taché accapara l'avant-scène. Par respect pour sa personne, Thérèse se hâtait toujours de chasser le sobriquet de ses pensées. Mais cette fois, elle eu le goût de savoir où l'entraîneraient les mots «Hurricane Baudoux».

Elle ne regretta pas son audace. Un Baudoux géant s'imposa. Un Maurice Baudoux perdu dans un manteau noir qui l'enveloppait jusqu'aux chevilles. Un Monseigneur Baudoux s'avançant pesamment vers le Foyer Chez-Nous, qu'on distinguait à peine, tellement la neige attaquait. «Hurricane Baudoux» dans la tempête de neige. Elle l'observait depuis la Taché. En se demandant si son père était encore en vie.

L'ombre de Charles-Eugène Langlois vint culbuter son équanimité. Thérèse reprit son air triste, qui contrasta avec l'atmosphère bienveillante que dégageait la Cathédrale.

Au moment où elle s'apprêta à émettre le fameux petit râclement de gorge, sa soeur dit gentiment, sans se retourner:

— Bonjour Thérèse.

Un court silence suivit, interrompu par un simple:

— Bonjour Léonie.

Elle chercha vainement d'autres mots. Mais y renonça très vite. Quand on est en communion avec un être cher, les paroles n'ont plus de force. Charles-Eugène Langlois était plus vivant que jamais.

Après le feu

Quand on se retrouve, un soir froid d'hiver, devant les décombres calcinés de sa maison, après le choc, on finit pas comprendre que les incendies de maison, ça n'arrive pas qu'aux autres.

Au-delà des manchettes, des photos saisissantes de maisons en ruines, il y a des sinistrés qui vivent le drame d'un passé effacé. L'adaptation n'est pas toujours facile.

Nous avons parlé à deux couples victimes d'un incendie de maison. Irène et Marc St-Onge d'Aubigny ont perdu leur chez-nous le 1er décembre 1985; Carole et Aimé Sabourin de Letellier ont subi le même sort le 13 janvier 1984.

Après une semaine, le choc est passé

«C'était le 1er décembre. Un dimanche. On visitait ma famille à Saint-Jean. Un voisin nous a appelé vers huit heures. Il nous a dit que notre maison était en feu.»

Quand Irène et Marc St-Onge sont arrivés à Aubigny, les murs extérieurs étaient encore debout. «Les vitres étaient par-



Marc et Irène St-Onge. Ils ne déménageront probablement pas avant l'automne.

ties. Le feu passait à travers les fenêtres» se souvient Irène St-Onge. Et puis il faisait froid.

«J'ai réalisé à ce moment-là qu'on n'aurait plus de maison. Qu'il y avait tellement de choses dans la maison. Des choses qui se remplacent, des choses qui ne se remplacent pas: les antiquités qu'on nous avait donnés. Et puis les photos. On va être capable de ravoir les photos de noces, parce que le photographe a gardé les négatifs.»



La maison familiale des St-Onge, qui a brûlé le 1er décembre 1985. La photo date de la grande fête des St-Onge, qui s'est tenue le 30 juin 85.

Par contre, bien des photos prises par Irène de leur jeune fils Patrick sont disparues à tout jamais. Comme la robe de noces. «C'est ma mère qui l'avait faite. Même si je ne la portais plus, des fois, j'allais la regarder. Ça ramenait toutes sortes de souvenirs.»

Maintenant, les seuls témoins des deux années que le couple a passé dans la maison paternelle de Marc sont une chaise berceuse avec un petit banc et un fauteuil. «C'est tout ce qu'un voisin a réussi à sortir de la maison. La chaise, on va la décaper et la repeinturer. Le fauteuil, on ne sait pas encore si on pourra le garder, parce qu'il sent tellement la boucane.»

La première semaine a été la plus difficile. «C'était très dur, confie Irène St-Onge. Mais après une semaine, le choc était passé. On ne pense jamais que ça pourrait arriver à nous. Mais quand ça arrive, ça arrive. Faut recommencer.»

«Des fois, quand je suis un peu déprimée, je me dis qu'on va avoir une nouvelle maison. On avait un rêve: on voulait une nouvelle maison. Le rêve s'est réalisé, mais pas de la manière qu'on pensait. On aurait peut-être fait ça dans 10 ou 15 ans, c'est difficile à dire. Seulement là, on est obligé. Mais on va se bâtir une maison qu'on va aimer et dans laquelle ont va être confortable.»

Déjà, les St-Onge sont en train d'examiner des plans de maison en prévision du printemps, quand viendra le temps de construire cette nouvelle habitation. Le site est déjà arrêté: ce sera le même emplacement que la demeure familiale, «là où on a passé de bons moments ensemble, là où était bien, là où c'était chez-nous».

Marc et Irène veulent attendre le printemps, pour pouvoir surélever la nouvelle maison. Les souvenirs de l'inondation de 1979 sont encore frais. Au moins, ils n'auront plus besoin de s'inquiéter de risques d'inondation.

Le malheur n'a pas poursuivit le jeune couple trop loin, *(Irène a 26 ans, Marc est un agriculteur de 31 ans)*. Ils ont pu louer une maison à Aubigny, déjà meublée. «On n'est pas obligé d'acheter des meubles tout de suite.» L'assurance va rembourser le plein montant. Mais Marc estime que l'argent va couvrir seulement environ 60 pour cent des coûts de remplacement.

La communauté s'est aussi empressée de donner un coup de main. «Le tour du village a été fait. De l'argent, des dons en nature on été envoyés. Le village de Saint-Adolphe nous a beaucoup aidé. On a des amis à Saint-Adolphe qui ont organisé l'affaire. On a trouvé ça vraiment impressionnant. Il y avait la Catholic Women's League de Saint-Adolphe et les Beavers. Patrick a reçu beaucoup de jouets.»

Bien qu'on puisse penser qu'un enfant de 21 mois ne se rende pas compte de l'étendue du coup dur, Irène estime que son fils a été affecté.

«J'ai trouvé qu'il a perdu beaucoup de sécurité. Les premiers soirs dans cette maison, on a eu de la misère à le faire dormir. C'était pas son lit, c'était pas sa chambre. Là, j'imagine qu'il a déjà oublié. Mais pour les premiers jours, c'était pas facile pour lui non plus.

Bernard BOCQUEL

En un an, on a vieilli de 5 ans

Lundi 13 janvier sera une journée toute particulière pour Carole et Aimé Sabourin de Letellier. Et pour cause: cela fera exactement un an que leur maison a brûlé.

Le couple soupait à Saint-Jean-Baptiste chez les parents d'Aimé. Il ne restait plus rien de leur maison quand ils sont rentrés vers huit heures trente, avec Danica, leur petite fille de 7 semaines.

«Sur le coup, se souvient Carole, il ne nous restait plus rien au monde. C'était comme si on était seuls, debout au milieu d'un champ.»

Le choc était d'autant plus dur qu'ils avaient rénové tout l'intérieur de la vieille maison. «On venait juste de finir avant que la petite vienne au monde.»

L'aide spontanée offerte par la communauté a réconforté les sinistrés. «Tout le monde nous apportait des affaires. C'était beau comme les gens nous ont aidé. Parce que sur le coup, c'est difficile à accepter ce qui arrive. Faut être fort. Faut regarder vers l'avenir et recommencer vite. Si tu te laisses descendre trop, tu auras de la misère à t'en sortir» affirme Aimé, 26 ans.

C'est pourquoi les Sabourin ont rapidement étudié des plans de maison. Ils ont décidé de rebâtir au même endroit, situé à l'extérieur de Letellier. Aussi vite que possible, aidé par le dégel, Aimé a nettoyé les décombres de la vieille maison. Au fur et à mesure qu'il recoinnaissait les objets calcinés, les souvenirs lui trottaient à nouveau en tête. «Finalement, un jour, j'ai tout enterré, tout caché le vieux. Alors j'étais mieux. C'était plus facile de travailler.»

Aimé Sabourin n'avait fait



Aimé, Carole et Danica Sabourin. Seuls dans un champ vide...

qu'une seule découverte plaisante dans les ruines de leur première maison. «Après une semaine, j'étais venu regarder les fondations. Dans la laveuse à vaisselle, il y avait une forme fondue pas reconnaissable. J'ai seulement trouvé une tasse en porcelaine avec le nom de Carole. Elle était juste un peu craquée. Mais aussi belle qu'avant. C'est la seule affaire qu'il nous reste.»

Je me dis

Les autres affaires, il a bien fallu les remplacer. Et l'un des partenaires de Sabourin Seeds a dû se rendre compte que la maison n'était pas assez assurée. «On ne pensait pas que la maison valait tant. On ne réalisait pas combien on avait de choses et combien ça coûte pour les remplacer. On n'était assuré que jusqu'à 60 pour cent.»

La reconstruction s'est engagée dès le mois d'avril et le couple a déménagé dans la maison neuve le 27 juillet 1985.

«Il n'y a pas une semaine qui se passe où je cherche quelque chose dans la cuisine en pensant que je l'avais, remarque Carole. Mais je ne l'ai plus. Alors je me dis: si j'étais dans la vieille maison... C'est dur d'accepter l'idée qu'il ne reste rien du passé. J'ai bien de la misère à ne plus penser au passé. Durant tout l'été, il m'arrivait de pleurer en me disant que la nouvelle maison ne serait jamais notre chez-nous.»

«Moi je me disais que ça me prendrais au moins un an pour me remettre. À cause des choses qui manquent. Ce n'est pas possible de tout racheter, le linge, l'équipement, la même année. Quand on m'invitais à jouer au curling, je disais: pas de problème, j'arrive. Et puis je me rendais compte que j'avais pas de balai, donc je ne pouvais pas curler! Même chose pour la chasse: plus de couteau, de compas. C'est un peu frustrant sur le coup, parce qu'on oublie que l'équipement manque. Il faut passer à travers toute une année pour réaliser ce qu'on a perdu.»

Les souvenirs

«Et puis quand on achète quelque chose, on n'a pas eu le temps de le vouloir. Acheter une table, on l'apprécie. Mais on n'a pas eu le temps de le désirer» note Carole. Aimé ajoute: «On n'avait pas de sentiment pour construire une nouvelle maison. Des voisins qui bâtissaient une maison nous disaient: vous devez être contents de déménager! Mais si on avait le choix de vivre dans la neuve ou la vieille, on vivrait dans la vieille. À cause des souvenirs. On en avait fait notre maison.»

Les leçons

«Dans la vieille, on s'est marié, renchérit Carole. Elle était très chaude. Ici, il me semble que ce n'est pas de même. Il n'y a pas de souvenirs, rien de ce qu'on avait fait ensemble. Je ne sais pas si la maison va jamais avoir cette chaleur. J'imagine. Quand les enfants vont la réchauffer.»

«En un an, on a vieilli de 5 ans. On s'est tout deux rapproché beaucoup. On a appris à dépendre l'un de l'autre. On a appris des leçons très précieuses. Autrement, ça nous aurait pris 5 ou 10 ans avant de les apprendre.»

Bernard BOCQUEL

1985 dans les municipalités

Des routes et des ponts à construire et à entretenir. Des améliorations aux arénas des villages locaux. Des travaux de drainage, la planification de développements. Voilà qui résume en gros l'année 1985 dans les municipalités rurales de la province.

Pourtant, au-delà de ce que André Saquet, le préfet de la municipalité de Sainte-Rose-du-Lac, appelle «le petit train train habituel», chaque municipalité a ses particularités. À moins d'un an des prochaines élections municipales, voici un petit survol de six municipalités rurales.

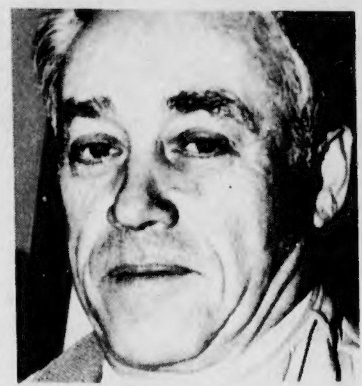
De Salaberry: 2 conseillers pour Saint-Malo

«La scène municipale se ressemble pas mal d'année en année», propose Fernand Bérard, préfet de la municipalité rurale De Salaberry. «On a fait pas mal de travaux de drainage en 1985».

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a rien eu hors de l'ordinaire en 1985 dans la municipalité qui compte aussi les villages de Dufrost, Otterburne et Saint-Malo.

L'ouverture officielle du Chalet Malouin a eu lieu en juin. En plus, on a ajouté de la glace artificielle à l'aréna où patinait Arthur Coulombe l'an dernier. Et la province a finalement commencé, en novembre, le pont à La Rochelle.

«On a fait des changements au zonage permis par le plan d'aménagement», poursuit Fernand Bérard. «On s'est rendu compte qu'un minimum de cinq acres pour un lot résidentiel, ça cause des problèmes. Ce n'est pas tout le monde qui veut s'occuper d'une cour de cinq acres. Et ça causait des problèmes de mauvaises herbes pour la municipalité.»


Le préfet de la municipalité De Salaberry, Fernand Bérard. «Ça se ressemble d'année en année...»

«Ça a été changé à un minimum de deux acres pour chaque lot. Pour les lots surtout le long de la rivière aux rats. Pour la bonne terre agricole, la partie ouest de la municipalité, le minimum sera toujours 160 acres. Et dans le coin de Saint-Malo, où la terre est plus rocailleuse, c'est un minimum de 80 acres.»

«La population de la municipalité n'a pas baissé, ni monté. On se tient toujours aux alentours de 2 600 à 2 700 personnes. C'est moins que c'était en 1962, lorsque je suis entré en politique municipale. La population était de 3 200 cette année-là.»

«On a perdu, peu à peu, de la population. Beaucoup de terres ont été vendues à des intérêts européens. Surtout dans la partie ouest de la municipalité.»

«Un changement qui se fera sentir à l'élection d'octobre, c'est le changement des frontières des quartiers. La loi municipale exige qu'il n'y ait pas un écart de plus de 25 pour cent dans la population de chaque quartier. On avait un quartier qui avait seulement 75 personnes.»

«Alors il a fallu créer des nouvelles frontières. Le village de Saint-Malo va maintenant être représenté par deux conseillers.»

La Broquerie: ça fonctionne à merveille

John Giesbrecht, le préfet de la municipalité rurale de La Broquerie, est particulièrement fier de trois choses en 1985.

• La province a accepté, en février, d'entretenir le chemin 208 allant de Vita à la route provinciale no 12. La municipalité épargnera donc 20 000$ par année.

• La glace artificielle a été installée à l'aréna de La Broquerie à un coût de 180 000$. Et le tout est déjà payé.

• La nouvelle distribution des responsabilités entre le village de La Broquerie et la municipalité *(La Broquerie est depuis janvier 1985 un village non-incorporé)* fonctionne à merveille.

«La coopération entre les responsables du village et le conseil municipale est exceptionnelle, lance John Giesbrecht. Avant, il y avait toujours de la méfiance entre les résidants du village et les résidants de la partie rurale de la municipalité.»

«Les résidants du village pensaient qu'ils subventionnaient les services dans le rural. Et les résidants du rural pensaient qu'ils payaient pour les services du village.»

«Pour 1986, on espère commencer à planifier pour introduire des égouts au village. Les égouts ne seront pas installés en 1986. Mais en planifiant maintenant, on pourra s'inscrire au programme provincial pour décrocher des fonds. Le plus tôt qu'on peut figurer à la liste des priorités provinciale, le plus tôt le village aura son système d'égout.»

«On espère aussi compléter en 1986 un plan d'aménagement pour la municipalité. C'est très difficile de trouver l'équilibre entre ce qui devrait être réservé à l'agriculture seulement et ce qui devrait être zoné résidentiel.»

«Il y a présentement 40 pour cent de moins d'agriculteurs dans la municipalité qu'il y a dix ans. La municipalité a besoin de plus de résidentiel pour étendre sa base de revenus.

Le défi, c'est de protéger les terres agricoles tout en encourageant le développement de résidences en milieu rural.» «La solution qu'on propose, c'est de ne pas permettre de développement résidentiel où il y a une étable à cochon, par exemple. Et de ne pas permettre la construction d'une porcherie où il y a du développement résidentiel.»

Lorne: des pompiers à Saint-Léon

Le préfet de la municipalité rurale de Lorne n'entrevoit aucun nouveau projet d'envergure pour 1986. Pour la municipalité qui comprend le village de Saint-Léon, il s'agit tout simplement d'entretenir le système en place.

En 1985, la municipalité de Lorne a apporté un meilleur service de pompier pour le sud-est de l'arrondissement. Un camion d'incendie a été installé à Saint-Léon.

«Depuis 1984, explique le préfet Lorne Sicrens, on se sert d'une meilleure qualité de gravier sur nos chemins municipaux. C'est plus dispendieux au début. Mais ça va nous apporter des économies dans l'avenir. Déjà, avec l'automne pluvieux qu'on a eu, on a remarqué les bienfaits.»

«La réévaluation foncière de toute la municipalité a été complétée en 1985. Maintenant, toutes les édifices, même les édifices agricoles qui sont exemptés des taxes municipales, ont été évalués.»

«Tout est maintenant en place pour accommoder les réformes municipales.»

Montcalm: des jobs pour Saint-Jean-Baptiste?

Si 1985 a été une bonne année pour les résidants de la municipalité rurale de Montcalm, 1986 s'annonce aussi, si non plus, prometteur. Du moins pour l'avenir du village de Saint-Jean-Baptiste.

Parmi les projets réalisés en 1985, le préfet Albert St-Hilaire en retient trois. «À Letellier, ça a été la construction de la nouvelle aréna. Elle a coûté 300 000$ à construire et le tout est payé. Aucune somme d'argent n'a été empruntée. Les promoteurs ont pu obtenir le plein montant en dons et en fournissant du bénévolat.»

«À Saint-Jean-Baptiste, il n'y a pas eu de projets majeurs. On a poursuivi le programme de remplacement des tuyaux d'eau potable au village. C'est un projet qui s'étend sur cinq ans. On espère le terminer en 1986.»

«On a aussi complété les améliorations aux digues protégeant les villages de Saint-Jean-Baptiste et Letellier contre les inondations. On rencontre maintenant les exigences fédérales. C'est-à-dire qu'une inondation qui pourrait déverser les digues ne se produirait qu'une fois à tous les 100 ans.»

«On attend avec patience la réouverture de l'ancienne usine Superior à Morris et à Saint-Jean-Baptiste On a demandé à la municipalité de maintenir l'eau et de déblayer la neige devant l'usine. L'ouverture officielle devrait avoir lieu assez prochainement. Ça pourrait créer une centaine d'emplois d'ici deux ans.»

Ritchot: ambulance et aréna

Le préfet de la municipalité de Ritchot a certainement connu une année 1985 mouvementée. Entre la ville de Winnipeg qui a refusé d'offrir un service d'ambulance aux résidants de Ritchot et un groupe de contribuables qui s'opposait à la construction d'une aréna à Saint-Adolphe, il n'y a pas eu grand temps pour faire adopter le plan d'aménagement.

«Depuis le 1er janvier 1986, explique le préfet **Raymond Lagassé**, on dépend de Morris et de Saint-Pierre-Jolys pour le service d'ambulance. On veut absolument pouvoir retourner avec le service ambulancier de la ville de Winnipeg.»

«Ce n'est pas que le service offert par Morris et Saint-Pierre-Jolys est moins bon. C'est une question de temps. Ça peut ajouter une bonne demi-heure au temps que ça prend pour l'ambulance à arriver.»



Le préfet de Ritchot, Raymond Lagassé. Une aréna de plus, une ambulance de moins.

«La construction de l'aréna à Saint-Adolphe est en marche. Le ciment a déjà été coulé.»

«On n'a pas encore donné la première lecture au plan d'aménagement. Le terrain est tout zoné agricole. Seulement, les terrains avaient déjà été subdivisés. Surtout le long de la Rouge. Mais ce sont des terres qui inondes.»

«Il y a une demande effrayante pour des lots résidentiels. On veut essayer de concentrer ces développement dans les villages existants. À Saint-Adolphe, on voudrait que le développement aille vers le nord. À Ile-des-Chênes, il y a un développement de 32 lots résidentiels en marche.»

Sainte-Rose: de l'eau pour Laurier

«En 1985? Il ne s'est pas passé grand chose», répond André Saquet, le préfet de la municipalité rurale de Sainte-Rose-du-Lac. «Ça a été le petit train train habituel: l'entretien des chemins, ensuite la canalisation des eaux.»

Bien que le village de Laurier, «un de ces villages qui vit de l'agriculture», ait eu un nouveau système de distribution d'eau potable à domicile. «Le nécessaire a été commencé pour les egouts», ajoute André Saquet. «Les travaux devraient être terminés en 1986.»

«À l'automne 85, le distributeur de carburant de Laurier a fermé ses portes. Le garage a aussi fermé ses portes. Peut-être pas d'une façon permanente. On ne le sait pas encore.»

Malgré cela, Laurier Manufacturing, une industrie qui fabrique des wagons de foin et d'autres équipements aratoires, se porte bien. Même qu'on parlait d'une expension possible suite à des pourparlers avec la compagnie Vicon-CCIL.

«En 1986? La continuation des services pour les contribuables. Les grosses dépenses? L'entretien des chemins, de ce qui existe. La réévaluation est en route. Ce qui retardera certainement le budget.»

«La population et les services se maintiennent. La municipalité rurale de Sainte-Rose n'est pas une municipalité très riche. C'est l'une des plus pauvres de la province. Par contre, les gens savent assez bien conduire leurs affaires.»



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire : Andrée GILBERT

Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Secrétaire: Juanita PERRIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823

Sainte-Agathe doit trembler dans ses patins

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Classement général (7 janvier)

	G	P	N	T
Sainte-Agathe	7	7	0	14
Altona	5	5	0	10
Miami	4	4	1	9
Saint-Jean-Baptiste	3	5	1	7
Morden	3	6	0	6

Le village du tournesol a eu une bonne récolte l'automne dernier. Le ventre bien bourré, les Altoniens ont prouvé la semaine passée qu'ils peuvent connaître à l'occasion des succès aussi bien sur la glace que dans la champ.

Sauf quand l'entraîneur manque, la récolte est dure à rentrer. Exemple: le 11-0 essuyé contre Miami le 7 janvier.

Cependant, en battant Saint-Jean en surtemps (6 à 5) et Sainte-Agathe par surprise (4 à 1), les Braves se classent encore bons deuxièmes. Comment expliquer ce sursaut?

Bill Hildebrand, l'entraîneur d'Altona, a commenté: «Les gars commencent à se présenter aux matchs plus régulièrement. Aussi, il y a quelques recrues de dernière minute *(l'échéance était le 31 décembre)* qui viennent nous prêter main-forte. Il s'agit de **Conley Kehler**, *(ailier)*, et de **Rick Penner**.»

Et on dirait que celui qui a le ventre plein montre aussi ses dents! Voici une statistique intéressante: au premier janvier, Altona méritait le titre d'équipe la plus pénalisée avec 249 minutes de pénalités, soit plus de 35 minutes par joute d'une heure! **Bill Hildebrand**, lui, vient d'essuyer une suspension de cinq matchs suite à une altercation avec un joueur de Baptiste.

Affecte la qualité

Yves Sabourin, de l'équipe de Saint-Jean-Baptiste, se dit déçu de cette dispute qui lui a enlevé Claude Dupuis, un de ses meilleurs joueurs, pour deux joutes. «C'est dommage que ça arrive, des affaires comme ça. Ça fait mal aux équipes et à la qualité du hockey.» Sans trop s'attarder sur l'incident fâcheux, il s'empresse d'ajouter: «Ce sont les gardiens d'Altona qui sont superbes. Ils font des arrêts incroyables. C'est eux qui sont à la base du succès d'Altona.»

Assez louangé l'adversaire! Passons à nos oignons: «De notre côté, indique-t-il, le gardien Brunel Lemay est si chaud qu'il est rouge. L'esprit d'équipe est à 100%. Si on peut sortir des deux prochaines *games* avec quatre points, je vais être aux petits oiseaux!»

L'avenir s'annonce mal

Les joueurs de Sainte-Agathe, eux, doivent trembler dans leurs patins devant Altona et Baptiste. Les lauriers sur lesquels ils étaient si confortablement assis doivent commencer à leurs piquer les fesses un peu. **Rhéal Lemoine**, gérant des Knights, atteste la véracité des paroles d'Yves Sabourin: «Les gardiens de buts d'Altona sont excellents. Même avec notre offensive serrée, on n'a pu glisser qu'un but dans le filet adverse. Ça fait un peu mal de perdre, mais je sens que nos gars se sont remis sur la bonne piste lors de notre victoire contre Miami le 5 janvier. Notre inquiétude principale à présent, c'est d'éviter à tout prix les blessures.»



Les Royals de Saint-Jean-Baptiste. Le prochain match contre Sainte-Agathe: le 16 à 20h30!

En tout cas, l'avenir s'annonce mal pour toute équipe qui ose se classer devant Altona. Ils sont en effet reconnus comme une équipe qui refuse de se laisser faire et qui, comme une bande de loups affamés, sont constamment à l'attaque.

La semaine prochaine, soyez attentifs aux propos qu'auront les entraîneurs des deux équipes «habitants», en particulier comment ils se préparent à un troisième combat décisif.

Jean-Paul MOLGAT

Vous cherchez l'horaire des parties de hockey? Référez-vous au Calendrier provincial, votre guide des activités culturelles, sociales et SPORTIVES!

Les Sabers de Saint-Léon ont pris une résolution

Imaginez un petit garçon qui vient de perdre toutes ses billes dans un jeu avec ses copains. Il est déçu, mais certain de pouvoir récupérer toute sa fortune en pariant sa chemise. Il risque gros; il gagne. Imaginez maintenant sa satisfaction.

Voilà exactement l'impression que donne le gérant des Sabers de Saint-Léon, **Gilbert Comte**. Leur saison n'a pas été glorieuse: ils n'avaient gagné que deux matchs. Mais voilà que le vent se met à leur souffler dans le dos.

C'est la défaite 14-1 aux mains de Notre-Dame qui a poussé les Sabers à aiguiser leurs lames. L'équipe s'est rencontrée avant leur match contre Somerset pour faire sortir le mauvais sang, pour décider de la direction à prendre. Miser le tout pour le tout, ou lâcher, tout simplement.

La conclusion est évidente après leur victoire contre Somerset (4-2), l'équipe qui tombe en deuxième position après cette défaite.

«On a eu un creux, puis là on s'est repris, c'est tout. On a décidé de jouer comme on savait qu'on pouvait» a lancé **Gilbert Comte**, qui n'est nullement surpris de la victoire. Mais on sent qu'en dedans, il rigole comme un petit gars qui vient de reprendre toutes ses billes!

Il s'est tordu le genou

Somerset, par l'entremise de leur gourou du hockey, **Maurice Pittet**, a toutefois quelques paroles pour excuser leur perte contre Saint-Léon.

«Les gars étaient fatigués parce qu'on avait joué le soir d'avant à Swan Lake. Stan Clark s'est tordu le genou ce soir-là et n'a pas pu jouer le lendemain. Les gars de Portage n'ont pas pu se rendre non plus. On a mal joué.»

Les Flyers ont battu Swan Lake cinq à un. Leur partie contre Notre-Dame le 8 janvier n'a pu être analysée, car le journal allait sous presse à ce moment-là. En tout cas, **Maurice Pittet** prévoyait une bonne partie où leur plan serait «de ne pas laisser **Delaquis** et **Vigier** prendre de l'allure».

PEMBINA HILLS INTERMEDIATE

Classement général (5 janvier)

	G	P	N	T
Bruxelles	8	1	1	17
Somerset	8	2	1	17
Notre-Dame-de-Lourdes	6	4	0	12
Swan Lake	3	5	0	6
Saint-Léon	3	8	0	6
Manitou	0	7	0	0

Classement individuel (29 décembre)

	B	P	T
Gérlad Mangin, ***Bruxelles***	19	19	38
Perry Beernaerts, ***Swan Lake***	15	11	26
Albert Mangin, ***Bruxelles***	9	16	25
Neil Leslie, ***Notre-Dame***	13	9	22
Gary Clark, ***Somerset***	7	14	21
Brad Lohr, ***Bruxelles***	10	11	21
Marcel Routier, ***Somerset***	12	9	21
Marc Rondeau, ***Saint-Léon***	9	12	21

Chose certaine, en perdant contre Saint-Léon, Somerset a cédé son trône à Bruxelles cette semaine. Les Bombers n'ont fait aucune nouvelle résolution car, comme le dit si bien le gros bon sens, «*If it ain't broke, don't fix it*».

Gérald Brunel, l'entraîneur, est prudent. «Heureusement qu'on a apporté toute l'équipe à Manitou, parce qu'ils nous ont donné toute une partie. *(10-6 Bombers)*. À ce temps-ci de l'année, on ne peut pas prendre de chances, il n'y a plus de lendemain. S'il y a une petite amélioration à faire, c'est d'éviter les punitions. On passe trop de temps dans la boîte» a-t-il concédé.

Les joueurs de Manitou sont fiers comme des paons d'avoir si bien disputé ce match contre l'équipe qui occupait la première place. **Bob Stewart**, l'entraîneur, veut souligner que le score était 6 à 5 en troisième. «Ça fait une différence quand tu joues avec trois lignes. Le gardien de dix-sept ans, Wade Linklater, a été un de nos atouts principaux. Il était beaucoup plus confiant que d'habitude.»

Rendez-vous la semaine prochaine pour une fiche des joueurs les plus pénalisés. Entre autres.

Jean-Paul MOLGAT

Laissons un peu les Jets de côté

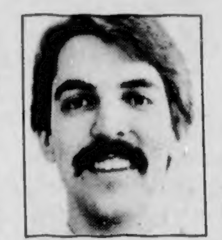
(et voyons comment améliorer le hockey)

Encore une fois, le hockey amateur canadien n'a pu tenir tête à la machine rouge soviétique. Cette fois, les juniors canadiens se sont fait malmener chez eux, à Hamilton. Ajoutons-y nos résultats aux olympiques, et il est temps de questionner notre hockey amateur.

Les excuses ne sont pas ce qui nous manque. Les rangs amateurs sont sans cesse assiégés par les équipes professioinnelles. Tous les quatre ans, le Canada entreprend la tâche impossible de vaincre le monde avec une équipe de deuxième ordre.

Mais le Canada a les ressources pour remporter une médaille d'or. Le groupe olympique finit toujours par donner un bon spectacle en dépit des excuses. Les Olympiques ont permis l'apprentissasge de certains qui seraient passé inaperçus sans les jeux d'hiver. Entre autres, il y a Glenn Anderson, Dave Tippett et Tim Watters.

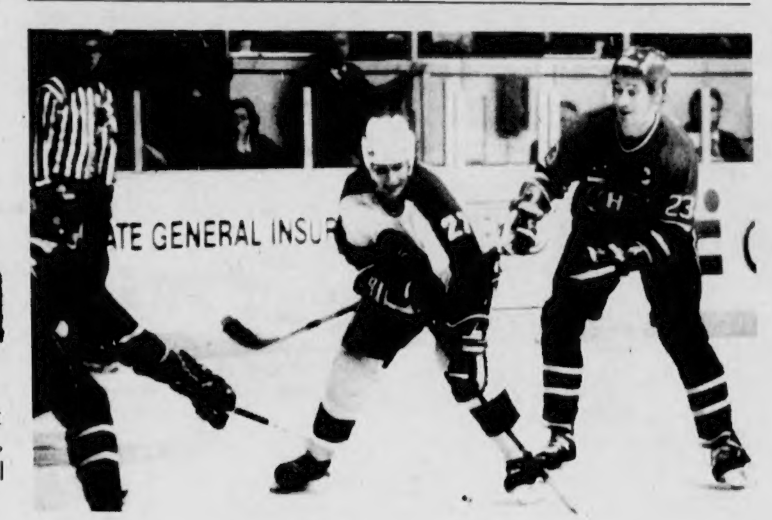
Pour ce qui est du tournoi junior, l'équipe canadienne doit rebâtir chaque année et perd ses meilleurs joueurs aux rangs



BRIN

VOL 85-86

professionnels. En ajoutant Marlo Lemieux, Kirk Muller, Stéphane Richer et Wendel Clark, les Canadiens auraient fait meilleure figure.



Les Jets? Pas mal éteints!

Mais l'environnement professionnel ne changera pas et les professionnels ne pourront pas participer aux Olympiques pour un bon moment. Les excuses seront les mêmes à chaque fois. Il y a, tout de même, moyen de surmonter nos mille excuses pour reprendre le dessus sur le plan mondial.

Le grand obstacle du hockey canadien est le nombre. Il n'y a pas un nombre suffisant de joueurs pour satisfaire la LNH et le programme amateur. Les ressources sont là, mais elles ne sont pas épuisées. Il y a moyen de faire ressurgir le hockey canadien en encourageant plus de jeunes à jouer.

C'est un fait accompli que le hockey mineur perd le plus de ses participants lorsqu'ils rentrent au secondaire. Ils abandonnent le hockey pour pouvoir porter les couleurs de leur école. Alors, suivons l'exemple américain et jouons le hockey dans nos écoles secondaires.

Commencer au secondaire

Le hockey rencontre tous les critères des sports parascolaires. C'est un sport d'équipe qui permet à une vingtaine de jeunes de participer régulièrement. On dira que les filles ne pourront pas participer. Eh bien, personne ne se plaint des programme de lutte au secondaire. De plus, la ringette devient de plus en plus populaire et pourrait rejoindre le hockey dans les écoles.

Les programmes d'excellence déjà établis sur un plan national doivent continuer sur une plus grande échelle. Avec plusieurs équipes «élites» régionales, formées à partir des formations secondaires, il y aurait moyen d'avoir des tournois de haut calibre. **Le progrès d'un joueur est directement proportionnel au calibre de sa concurrence.** Imaginez ce que pourrait faire Gretzky s'il avait dû faire face à Steve Kasper depuis le début!

Le programme soviétique est si fort à cause de l'esprit de compétition qui règne. La compétition internationale donne une chance à tous ces joueurs de se perfectionner. Au Canada, une fois rendu à la LNH, seulement une poignée de joueurs ont cette chance.

Si on appliquait une telle philosophie, les excuses n'auraient plus d'utilité. Puisque ce sont les soviétiques qui chercheraient à se justifier. Et leur public est aussi cruel que le public canadien.

5 sur 5: *Un autre Tchécoslovaque a quitté sa patrie pour se joindre aux rangs professionnels. Il s'agit de Miroslav Ihnacek. Bientôt les Tchèques permettront sans doute à leurs joueurs de venir jouer en Amérique du Nord pour éviter l'embarras que leur causent toutes ces défections.*

En parlant de défections, Peter Douris pense quitter l'équipe olympique canadienne pour jouer avec les Jets. Ce serait une sérieuse erreur. Une couple d'années à affronter des équipes de calibre bien supérieur aux Canucks ou aux Kings ne peut que lui faire du bien.

Y a-t-il une transaction à venir? C'est très possible. Ferguson perd patience à attendre Marc Behrend et ne peut plus se permettre d'attendre Brian Hayward, édition 1984-85. Les Devils de New Jersey ont une abondance de bons jeunes gardiens en plus de Chico Resch, un vétéran de 12 saisons. Les Devils aimeraient mettre la main sur Bobby Dollas ou bien Brad Berry, qui évolue à l'université du Dakota Nord.

Statistiquement, c'est réglé

HANOVER-TACHÉ

Division Sud (7 janvier)

	G	P	N	T
Grunthal	5	4	0	10
La Broquerie	4	6	0	8
Saint-Malo	5	5	0	10
Saint-Pierre-Jolys	4	6	0	8
Steinbach	3	5	1	7

Division Nord (7 janvier)

	G	P	N	T
Sainte-Anne	9	0	1	19
Lorette	8	2	0	16
Landmark	6	4	0	12
Ile-des-Chênes	3	7	0	6
Niverville	0	8	0	0

Classement individuel (5 janvier) — Division Sud

	B	P	T
Robert Bérard, *St-Pierre*	5	12	17
Yves Ménard, *St-Malo*	7	9	16
Marc Hébert, *St-Pierre*	10	5	15
Brad Wainikra, *Steinbach*	2	13	15
Bart Lohr, *Steinbach*	6	8	14
Fern Piché, *La Broquerie*	3	11	14
Earl Coleman, *Steinbach*	10	3	13
Denis Fournier, *La Broquerie*	9	4	13
Robert Péloquin, *St-Malo*	5	7	12
Mario Maynard, *St-Malo*	4	8	12
Ron Piché, *La Broquerie*	1	11	12

Classement individuel (5 janvier) — Division Nord

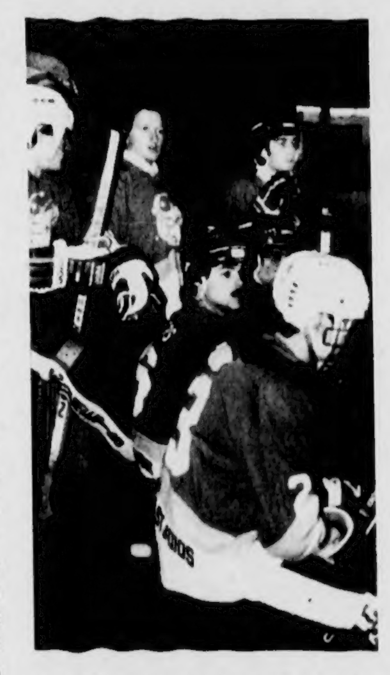
	B	P	T
Russ Koop, *Landmark*	13	18	31
Garry Brandt, *Landmark*	9	18	27
Aimé Plett, *Landmark*	11	15	26
Cliff Peters, *Landmark*	13	11	24
Ron Freynet, *Ste-Anne*	9	13	22
Luc St-Mars, *Ste-Anne*	7	15	22
Dave Naaykens, *Lorette*	11	10	21
Mitch Pattyn, *Ste-Anne*	4	15	19
Gerry Lévesque, *Ste-Anne*	9	8	17
Gérald Lafrenière, *Ste-Anne*	8	7	15
Ron Simard, *Lorette*	9	6	15

Ce n'est pas qu'on croit à l'astrologie. Surtout qu'on ne connait pas les effets de la comète de Halley sur les pouvoirs des astres célestes.

Mais en étudiant de près les étoiles des deux divisions de la Ligue Hanover-Taché, peut-on vraiment se tromper en prédisant une victoire pour la division Nord à Lorette le dimanche 12 janvier?

C'est une tradition établie depuis longtemps. Chaque année, à la mi-janvier, les étoiles de la division Nord affrontent les meilleurs de la division Sud.

L'enjeu? «C'est un peu une question de fierté», propose Jos Parent, l'entraîneur des Comets de Lorette. «Quand tu as les meilleurs de chaque équipe, ils veulent démontrer qu'ils sont en fait les meilleurs.»



Les Comets de Lorette: céder leur place aux étoiles...

En se fiant uniquement au rendement des joueurs et des équipes de chaque division, on se rend vite à l'évidence. Disons tout simplement que les dix meilleurs compteurs du Sud affronteront les dix meilleurs compteurs du Nord.

Ça ne devrait même pas être proche. Le meilleur compteur de la division Sud serait au neuvième rang dans la division Nord.

Tout n'est pas perdu pour autant. Peut-être que la division Sud a de meilleures défenses que la division Nord. Ou de meilleurs gardiens de but.

C'est ce qu'on verra dimanche après-midi à Lorette. Un match où la majorité des joueurs de la Hanover-Taché a congé. En attendant la seconde moitié de la saison.

Lucien CHAPUT

Un nouveau service pour les abonné(e)s

Votre renouvellement d'abonnement est maintenant à portée de votre téléphone.

Plus besoin de remplir un coupon et de poster une lettre. Prenez votre VISA ou Mastercharge, composez le **237-4823** et Eveline Bourgouin se chargera du reste.

Pas moyen d'acheter *(ou de s'offrir!)* un cadeau plus simplement.

La Liberté, c'est le cadeau de Noël qui revient à chaque semaine.

Si vous n'avez pas de carte de crédit

Juste **5** renseignements très importants **SVP** pour profiter de l'offre régulière d'abonnement.

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________ Code postal ____________

No d'abonné(e) ____________
(Voir l'étiquette à la 1ère page)

Je paye le tarif d'abonnement: (41¢ le numéro): 21$ ☐
Je paye le plein tarif: (50¢ le numéro): 25,50$ ☐

REGARDEZ VOTRE ÉTIQUETTE

Bien sûr, cet avis d'abonnement ne concerne pas les fidèles abonné(e)s qui ont 86 comme date de renouvellement sur leur étiquette.

Si vous avez encore l'enveloppe qui avait été incluse dans La Liberté au début de la campagne vous pouvez encore bénéficier du tarif spécial à 18,50$.

* **Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté**
* ***Adressez votre enveloppe à:***

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Si vous avez participé au «Coup de pouce» d'octobre 1984, votre abonnement arrive à échéance ce mois-ci (votre étiquette indique: décembre 85). Pour ne pas risquer de manquer une Liberté, hâtez-vous de vous réabonner!

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Les enjeux dans la Seine

Les inégalités du financement

Il n'y a pas lieu de se tromper. Les écoles publiques du Manitoba sont financées à cent pour cent par les contribuables de la province. Après tout, l'éducation n'est pas une business. Une commission scolaire ne peut pas vendre ses services aux mieux payants.

Division scolaire	Nombre d'élèves sept. 1984	Évaluation pondérée par élève
Leaf Rapids	501	27 346
Winnipeg	31 399	25 132
Norwood	1 488	25 112
Rivière-Rouge	1 174	16 409
Saint-Boniface	6 251	15 944
La Montagne	1 249	13 577
Rivière-Seine	4 044	10 671

(Source: Commission des finances des écoles publiques, FRAME, rapport annuel, 1985)

Environ 80 pour cent des revenus d'une division scolaire proviennent directement de la province.

Quelque 552 millions de $ ont été versés aux commissions scolaires par le gouvernement provincial en 1984.

- 67 pour cent de cette somme *(368,0 millions de $)* proviennent des fonds généraux de la province. C'est-à-dire, des impôts sur les salaires, de la taxe de vente, etc.
- Les autres 33 pour cent de ces fonds *(136,6 millions en 1984)* viennent d'un prélevé général sur les propriétés. Appelé le Foundation Levy, ce prélevé sur la propriété est collecté par les municipalités et versé directement à la Commission des finances des écoles publiques.

Les 20 pour cent qui ne sont pas versés par la province sont prélevés par les commissions scolaires, à travers les municipalités, sous formes de taxes foncières. Soit 136,6 millions de $ en 1984.

La commission scolaire, après avoir fixé son budget pour l'année, comble donc la différence entre ce dont elle a besoin et ce que la province lui donne, en demandant aux conseils municipaux de prélever les taxes d'après l'évaluation foncière des propriétaires.

L'un des problèmes du financement des écoles publiques est d'ordre philosophique.

Est-ce que les écoles publiques devraient être financées à 45 pour cent *(le prélevé spécial ou Foundation Levy plus la taxe scolaire sur les propriétés)* à partir des valeurs foncières?

L'autre problème, et c'est le cas pour la division scolaire de la Seine, touche l'égalité d'accès à la même qualité d'éducation à travers la province.

Expliquons. La province fournit 83 pour cent des revenus dont a besoin la division Seine. Ces revenus sont calculés à partir de toute une série de calculs que seul un comptable saurait apprécier à leur juste valeur.

La Seine doit donc prélever l'autre 17 pour cent *(2,4 millions de $)* d'une taxe foncière sur les propriétés. Mais parce que la Seine est l'une des plus pauvres divisions de la province en terme d'évaluation foncière, les ressources disponibles côté taxes foncières sont plutôt restreintes.

Comme indique le tableau de l'évaluation pondérée par élève, pour chaque millième d'augmentation des taxes foncières, la Seine ne récolte que *10,67$* par élève. La division scolaire de Winnipeg, avec la même augmentation de taxe foncière en récolte **25,13$** par élève. Soit 250 pour cent de plus de revenu par élève!

Face à cette situation, les commissaires de la Seine ont proposé de limiter les coûts plutôt que d'augmenter les revenus.

En fermant les écoles de La Salle, Woodridge et le secondaire français de La Broquerie, on espère réaliser de meilleures économies d'échelle. Tout en gardant la majorité des octrois provinciaux. Puisque le gros de ces revenus provinciaux sont basés sur le nombre d'élèves et non pas sur le nombre d'écoles.

Lucien CHAPUT



Au temps de la Prairie

L'histoire de la Rivière-Rouge (3)

Un portrait de Louis Riel

Je sais rien que quoi j'ai entendu parler des autres, par racontar...

Le nom de Riel venait de «O'Rielly». C'est un nom irlandais. À Saint-Vital, ils disaient toujours «Riel dit l'Irlande». Les vieux Canadiens, là, ont commencé à ôter le «O»; le «l» puis le «y»: il a resté rien que «Riel».

Mon père a dit qu'il avait les cheveux noirs, un peu frisés. Il était de moyenne grosseur puis de moyenne grandeur.

Il était assez énergique. Ah, oui. Il était revenu du collège pour aider sa mère à faire vivre le restant de la famille quand son père est mort. C'était lui qui était le plus vieux de la famille. La dernière fois qu'il a vu son père, c'est quand ils se sont rencontrés à Pembina. Le vieux venait de l'Est, puis lui s'en allait à l'école à Montréal. Le vieux avait été chercher du matériel pour son moulin. Des réparages. Il avait un bluteau.* C'était le 'Meunier de la Seine', lui. Il se servait de ça dans un moulin à farine, une espèce de parasol en soie.

J'ai entendu parler pas rien que mon père... Le père David Champagne me disait que c'était un homme qui avait le commandement doux. Il commandait doucement, tu sais ben. Pas un commandement brutal.

Il était ben pieux. Un vrai chrétien!

Quand ils ont fait l'enquête, le Comité du Nord-Ouest, là, pour voir si le gouvernement canadien avait vraiment promis l'amnistie, il y en a qui ont demandé à Mgr Taché si Riel était intelligent. Il dit:

— Je souhaiterais que tout le monde dans la salle icite ait autant d'intelligence comme il en avait!

Il avait la réputation d'avoir un bon jugement.

Je sais qu'il a pratiqué la poésie un peu. J'en ai vu, de ses poèmes... Mais ils étaient pas fameux... Non...

Il avait la parole facile. J'ai entendu un vieux Canadien français, Laroche, le grand-père du Voyageur, là — c'était un vieux voyageur, lui. Il voyageait partout. Il m'a dit:

— Je l'ai entendu parler après la messe une fois, à Saint-Norbert. Oh! c'est un homme qui avait une belle éloquence.

Mon père m'en a parlé. Il l'a entendu parler icite à Saint-Boniface. Il parlait avec Black. John Black. Il marchait contre lui pour le comité de Provencher. Ils ont parlé tous les deux après la messe. Il disait qu'il parlait bien. Riel a gagné.

Le monde l'aimait tellement qu'ils se seraient fait tuer pour lui. Mais ceux qui le haïssaient, ils pouvaient tout faire contre lui.

Je demandais à mon père, moi:

— Pourquoi est-ce que les Hamelin, les Genthon, les Charette... se sont revirés contre lui?

— Ben, il dit, les Genthon puis les Hamelin... je comprends. Il onvaient une petite instruction. Ils savaient lire puis écrire. Alors, ils se croyaient assez instruits... ils auraient voulu être en tête. Ils étaient plutôt envieux. Mais ils onvaient pas fait du collège pendant 7 ans comme Riel!

Dans l'Ouest, c'est pareil. Dumont était belliqueux, lui. Il pouvait tuer, lui. Si Riel avait laissé faire Dumont, les troupes canadiennes auront eu ben plus de misère qu'elles ont eu là. Mais Riel modérait tout le temps. C'était un homme plutôt paisible.

Il était incorruptible. Tous les Métis qui l'ont connu, mêmes ses adversaires, savaient qu'il était pas corruptible.

Il était magnanime. Mon père disait que c'était un homme qui était prêt à se sacrifier pour ses compatriotes. Il était toujours paré à aider les autres.

Dans l'Ouest, après les événements de Batoche, il pérégrinait d'un bord et de l'autre. Ils [les soldats de Middleton] maltraitaient les Métis pour essayer de les forcer à dire où ce qu'il se cachait. Il a dit:

— Je m'en vas me livrer; puis après qu'ils auront ma personne, ils vont arrêter de vous persécuter. Je m'en vas aller me livrer...

Napoléon Nault lui a dit:

— Viens-t-en avec mouè. On va se sauver...

— Non, il dit. Vas-y toi, petit cousin. T'as la chance de te sauver, sauve-toi. Moi, je vas m'en aller me livrer... Ils vont s'arrêter de persécuter les Métis parce qu'ils m'auront.

Ses compatriotes disaient qu'il avait confiance sur sa cause. Il pensait que sa cause était juste, qu'ils l'auraient pas condamné à la potence... Il pensait dans son for intérieur, qu'il était pas si coupable que ça!

Finalement, il s'est livré lui-même.

Quand le gars [à] qui il s'est livré l'a rencontré, il a dit:

— Je suis Riel...

Il l'[a] embarqué à cheval derrière de lui. Puis quand il a arrivé où ce qu'étaient les troupes, là, il y a un gars qui lui a dit:

— C'est-i' Riel que t'amènes,

— Non, il dit: C'est son cook!

Il voulait pas dire que c'était Riel parce qu'il craignait qu'ils lui fassent un mauvais parti... Il s'en venait se livrer à Middleton, là.

Il s'est donné.

Thérèse Farland s'entretient avec Auguste Vermette

William Dease, c'est pareil. Ça se croyait! Parce que tout le restant des Métis, c'était pratiquement ignorant... Ben oui! Ils savaient pas lire ni écrire. Il y avait pas d'écoles beaucoup, dans leur temps. Mon père savait pas lire ni écrire. Il est jamais allé à l'école. Jamais! Ceux de l'âge de Riel, ils étaient rares le monde bien instruit.

[Il était méfiant]... puis il aurait pu l'être plus que ça, méfiant. Il a souvent pris des paroles qui valaient pas la peine d'être prises.

C'était un homme qui cherchait plutôt la réconciliation que la dispute. C'était un homme facile de s'arranger avec.

Ses partisans l'ont dit eux-mêmes, mon père l'a dit lui-même: «Il était trop bon». Il pensait toujours que «ça va s'arranger... sans faire de train». Tandis que Didyme Lépine était plus belliqueux, plus mauvais. Il aimait le train lui. Alors, Riel le modérait tout le temps. J'ai entendu dire ça, tedben, 50 fois par des vieux Métis: ils disaient que Riel était trop doux. Les Métis étaient un peu brouillons, tu sais ben. Ils haïssaient pas la chicane. Ils onvaient du sauvage un peu...

Where the green ants dream: *il fait noir là-dedans!*

On le nomme le muet. Puisqu'il est le dernier de sa race et parle une langue que plus personne ne peut comprendre!

Les aborigènes du Commonwealth, quel problème! On aboutit toujours à la Cour suprême pour parler de ce qui a été signé dans une langue étrangère.

Les anthropologues ont beau inventer de nouveaux mots à quatre syllabes, et les hommes d'affaires tâchent toujours d'impressionner avec des montres digitales et des ascenseurs super-rapides, mais rien ne change: les Riratjingu cesseront, un jour, d'exister.

D'accord, on comprend la vieille Australienne en deuil parce que son chien a disparu. Oui, son Franklin, le petit brun, est allé se perdre dans les tunnels. Vite, envoyons des hommes, il fait si noir là-dedans!

En qui concerne ces maudits noirs et leurs «champs où rêvent leurs fourmis vertes», enlevons-les vite du chemin. Achetons-leur un avion, sortons les paquets de cigarettes, faisons-les visiter la ville, mais enlevons-les du chemin. Tout de suite!

Les activistes crient au scandale et les racistes disent qu'ils ne comprendront jamais. Après tout, mettre des bombes dans un champ de fourmis, ce n'est pas du tout brûler une église.

Les Riratjingu maintiennent le regard fixe, vers l'Est. Ils attendent a fin. L'arbre autour duquel les hommes se regroupaient pour «rêver leurs enfants» a été descendu. Il paraît que c'était un bon endroit pour un supermarché. Une histoire comme une autre...

Where the green ants dream, de Werner Herzog ***(Fitzcarraldo)***, s'éloigne à la fois du documentaire et de la dramatique. Son genre est unique et particulièrement saisissant.

Le montage, d'abord, n'a pas la même fluidité que ce qu'on a l'habitude de voir au grand écran à Winnipeg. On a l'impression parfois de se retrouver devant rien qui s'enchaîne. Cette réaction est souvent causée aussi par un texte totalement imprévisible qui s'avère du domaine de la poésie.

Comme dans plusieurs de ses films précédents, ou **The Enigma of Caspar Hauser** par exemple, Herzog ne se voit pas dans l'obligation de moraliser. Ses films me paraissent plutôt comme un entretien avec un homme et les nombreuses idées des personnages qui trottent dans la tête de cet homme.

Il suffit de comparer ce film avec un film comme **The Emerald Forest**, qui nous a prêché, du début à la fin, comment on a éliminé une race. Dans le cas de **Where the green ants dream**, on quitte en se disant que notre société a ignoré une mythologie bien différente de la nôtre et certainement aussi percutante. Nous avons raté l'occasion!

Côté interprétation, Norman Kaye, que nous avons beaucoup vu dans les films de Paul Cox (**Man of Flowers** et **Lonely Hearts**), ainsi que Ray Barrett, n'ont pas de reproches à se faire.

C'est intéressant de retrouver Paul Cox dans cette production. Son rôle est mineur, tout comme celui de Werner Herzog l'était dans **Man of Flowers**. C'est intrigant de retrouver une collaboration entre deux cinéastes ne suivant certes pas, à première vue en tout cas, les mêmes voies.

Un film à voir, surtout si on veut s'entretenir avec un cinéaste.

Au Cinéplex, 100 minutes, aucune classification.

En aparté. Quelques suites intéressantes sont prévues pour 86. Notamment, **Psycho III**, cette fois mis en scène par Anthony Perkins!

Meryl Streep a accepté un projet avec Mike Nichols, le cinéaste de **Silkwood. Heartburn** portera sur l'affaire Watergate.

Martin Scorsese, qui nous a



Anthony Perkins, qui a joué dans Psycho I et II, signera la mise en scène du troisième de la série.

impressionné récemment avec son **After Hours**, nous prépare supposément un film sur le héros américain Dick Tracey et demandera la participation de Warren Beatty. .

Pour sa part, Francis-beau-père-Coppola ne s'éloignera pas tellement de **Cotton Club** avec **Legs**, une biographie du gangster Jack «Legs» Diamond.

Robert Altman s'est retrouvé avec un moyen défi qui devrait passer au grand écran d'ici peu. Après le film inspiré de la pièce **Streamers**, il a utilisé celle de Sam Sheperd (**Country**), **Fool for Love.** Certains ont peut-être découvert ce drame récemment au théâtre Warehouse.

Il paraît que Cher n'a pas fini avec le cinéma. **8 million ways to die**, avec Jeff Bridges, tournera autour du trafic de narcotiques.

Stanley Kubrick présentera bientôt **Full Metal Jacket**, un film de guerre avec le comédien principal de **Vision Quest**, Matthew Modine.

Mike Newell, le cinéaste britannique de **Dance with a Stranger**, travaille présentement sur **Sour Street**, un film humoristique tourné dans le quartier chinois de Londres.

En France, Costa-Gavras (**Missing**) signe **Conseil de famille** avec Johnny-le-rocker-Halliday; Claude Miller (**Garde à vue**) a réalisé **L'effrontée**; et Jean-Luc Godard (**Je vous salue Marie...**) débutera sur une version moderne de **King Lear!**

Enfin, (j'avais quasiment oublié!), quelques commentaires sur **Out of Africa**, de Sydney Pollack, avec Robert Redford et Meryl Streep: Robert a finalement eu un «coup de vieux», Meryl fume la cigarette toujours de la même manière et Sydney ne nous a pas nécessairement laissé avec un mauvais film.

Roland STRINGER

télé HORAIRE du lundi 13 janvier au dimanche 19 janvier — CBWFT

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h15 Passe-Partout
Midi Première édition
12h30 Vivre à trois
17h00 Le train de cinq heures
une heure de variétés placé sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger
18h00 **CE SOIR**
21h00 **Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 13 janv.

18h30 À guichets fermés
Un soir seulement
(voir annonce page 11)

19h00 Le Vagabond

19h30 Poivre et sel
Est-il possible que Pierrot soit trompé par son amie?

20h00 La bonne aventure

20h30 Le parc des Braves
Marie et Mado entreprennent de distraire Tancrède que tout le monde estime trop déprimé.

22h20 Best-sellers
Coincés par le chantage de Béatrice, Vera et Christian vivent dans la crainte de la voir mourir.

23h20 Nana
Drame réalisé par Maurice Cazeneuve, d'après le roman d'Emile Zola. Avec Véronique Genest, Guy Tréjan, Patrick Préjean et Albert Simono. **(2e de 6).**

mar. 14 janv.

18h30 Génies en herbe
L'équipe de Churchill High affronte le Collège Louis-Riel.

19h00 Cap danger

19h30 L'agent fait le bonheur

20h00 Monsieur le ministre
La politique avant tout.

20h30 Manon
Tuxedo. Découragé de la vie, un clochard se jette devant le taxi de Gerry avec son chien Tuxedo.

22h20 Dallas
Le bout du chemin **(1ère de 2).** J.R. fait tout pour reprendre les affaires en main.

23h20 Rencontres

23h50 Cinéma
Don Angelo est mort. (The Don Is Dead). Drame policier réalisé par Richard Fleischer, d'après le roman de Marvin H. Albert. Avec Anthony Quinn, Frederic Forrest et Robert Forster. Le fils d'un chef de la pègre récemment décédé est considéré comme trop jeune pour prendre la direction de la «famille».

mer. 15 janv.

18h30 À contre-champ

19h00 Vedettes en direct
(Inv. Joe Bocan).

19h30 Paul, Marie et les enfants
Benoit et son amie Sandra se préparent à faire du camping d'hiver afin d'observer la comète de Halley.

20h00 Le temps d'une paix
Joseph-Arthur fait couper beaucoup de glace en vue de l'été prochain mais refuse de s'approvisionner en bran de scie chez Siméon.

22h20 Déjà 20 ans

22h50 Le sens des affaires
Magazine économique. Reportages sur des sujets d'actualité ainsi que sur les entreprises, les milieux d'affaires ou la gestion des finances personnelles.

23h20 Cinéma
Une passion. Drame réalisée par Ignmar Bergman, Avec Max Von Sydow, Liv Ullman et Bibi Andersson. Pour oublier son passé, un homme se retire dans la grande solitude.

jeu. 16 janv.

18h30 Très art
Magazine d'actualité artistique régionale animé par Gilles Théberge et Mario Chioini. Réal. Donald Hétu.

19h00 Les grands films
Fantôme d'amour. Drame fantastique réalisé par Dino Risi. Avec Marcello Mastroianni, Romy Schneider, Eva Maria Meineke, Wolfgang Preiss et Michael Kroecher. Un bourgeois de Pavie fait la rencontre d'une vieille femme qui prétend être son ancienne maitresse. Après avoir appris sa mort, il la retrouve dans tout l'éclat de sa beauté (it.all. 80).

22h20 Cinéma
La guerre des sexes. (The War between Men and Women). Comédie réalisée par Melville Shavelson. Avec Jack Lemmon, Barbara Harris et Jason Robards. Un écrivain fait preuve de misogynie dans ses oeuvres et dans son comportement. Il ne cache pas son aversion pour les enfants et pour les chiens.

ven. 17 janv.

18h30 Autoroute électronique
Magazine communautaire interrégional animé par Pierre Guérin et réalisé par Richard Simoens.

19h00 Le monde merveilleux de Disney

20h00 Séries plus
Thérèse Humbert. Drame réalisé pr Marcel Bluwal. Avec Simone Signoret, Robert Rimbaud, François Périer, Christine Murillo et Bernard Fresson. Coprod fr. suiss-germ. **(dern. de 4).**

22h20 En tête
Magazine culturel.

23h20 Vivre en forme
Anim. Richard Garneau. Analyste Jo Malléjac. Prod. Marathon international de Montréal. L'athlétisme.

23h30 Cinéma
Le Clan des irréductibles. (Sometimes a Great Notion). Drame social réalisé et interprété par Paul Newman d'après le roman de Ken Kesy. Avec Henry Fonda, Michael Sarrazin et Lee Remick.

sam. 18 janv.

12h00 D'hier à demain
Les derniers marins (2e de 3). Documentaire réalisé par Neil Hollander et Harold Nertes.

13h00 Univers des sports
Ski descente masculine à Kitzbuhel, Autriche; descente féminine à Pironten, Allemagne. — Chronique «Il y a 25 ans»: les événements sportifs de janvier 1961. — Le sport universitaire.

14h30 Ciné-famille
Festival Lucky Luke **(1ère de 8)** Dessins animés

16h00 Bagatelle

16h30 Regards sur la nature
Documentaire réalisé par Ralph C. Ellis. *À l'écoute des grands espaces.*

17h06 Impacts
Magazine de réflexion sur les événements actuels susceptibles d'influencer l'avenir.

18h00 Juste pour rire
Extrait des meilleurs spectacles présentés dans le cadre du troisième Festival *Juste pour rire.*

19h00 La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Islanders de New York affrontent les Canadiens.

22h15 Télé-sélection
Les mystères de Sherlock Holmes (The Seven-per-cent Solution). Comédie policière réalisée par Herbert Ross. Avec Alan Arkin, Vanessa Redgrave, Robert Duval et Laurence Olivier. Inquiet de la conduite étrange de son ami le détective Sherlock Holmes, intoxiqué par la cocaine, le docteur Watson manoeuvre de façon à l'entrainer à Vienne.

dim. 19 janv.

10h00 Le jour du Seigneur
Office célébrée à la cathédrale orthodoxe russe Saint-Pierre et Saint-Paul de Montréal

12h00 Propos et confidences
Lilian Montevecci se raconte. **(1ère de 4).**

12h30 Ciné-club d'après-midi
La mort aux trousses. (North by Northwest). Drame d'espionnage réalisé par Alfred Hitchcock.

16h00 Second regard

18h00 La clé des champs
L'inspiration. Frustré dans sa profession d'avocat, Jean-Louis rêve de se lancer dans la littérature.

18h30 Les beaux dimanches
Ce soir... Piché-Rivard.

19h50 Les beaux dimanches
Prendre la route (1ère de 4). *L'inconduite.* L'automobiliste, vu d'un oeil différent, celui du policier.

21h10 Les beaux dimanches
La grande allure (1ère de 2) Film réalisé par Pierre Perrault. Réunis sur un voilier, des navigateurs bretons, un poète québécois, un rêveur d'astrolabe et une équipe de cinéma nous livrent le poème du Saint-Laurent tel qu'aurait pu l'écrire Jacques Cartier. Prod. ONF **Dernière partie, dimanche prochain.**

22h30 Ciné-club.
Goupi-Mains Rouges. Film réalisé par Jacques Becker. Avec Fernand Ledoux, Maurice Schultz et Robert Lee Vigan. Chaque membre de la famille Goupi reçoit un surnom qui le suivra jusqu'à la tombé.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

Ne pas se limiter à Saint-Boniface!

«C'est un domaine égoïste. L'artiste visuel ne travaille pas autant en groupe que le comédien ou le musicien. Ça sera toujours comme ça,» reconnaît Gary Tessier, celui qui a donné, depuis quelques années, de la couleur à la salle d'exposition du Centre culturel franco-manitobain.

En effet, le peintre, comme le sculpteur, travaille souvent chez lui, seul. On l'imagine en pyjama au grenier, entouré de projets qui ne quitteront peut-être jamais son foyer

«Les **Artspace** et les autres édifices conçus pour les artistes visuels ne changeront pas cette situation. Tout de même, il faut éduquer les artistes en leur montrant comment on peut se faire connaître,» estime Gary Tessier.

En ce qui concerne les artistes franco-manitobains, le responsable des expositions au Centre culturel franco-manitobain, n'hésite pas à donner la priorité aux expositions à l'extérieur du milieu francophone. «Il faut encourager le Franco-Manitobain à ne pas se limiter à Saint-Boniface et même à essayer de se faire connaître au niveau national.»

«Centre culturel a un rôle à jouer à ce niveau-là. Il revient aussi au Centre d'encourager les artistes à faire demande aux différents organismes gouvernementaux, comme le Conseil des Arts. L'artiste franco-manitobain doit se dire qu'il est aussi bon que les autres.»

«Dernièrement, des critiques favorables dans les journaux anglophones sur des expositions franco-manitobaines ont contribué à donner de la confiance aux gens. Le fait que les succès sont reconnus à l'extérieur de la communauté aide beaucoup.»

N'empêche que Gary Tessier travaille aussi pour regrouper les artistes franco-manitobains. «Les Amis de l'art deviennent de plus en plus fort. Et, avec ce regroupement, nous retrouvons des artistes qui s'entraident pour se faire remarquer.»

Les échanges doivent évoluer à une autre échelle. Gary Tessier représente le Manitoba au Western Canadian Arts Association. Avant tout, il veut voir une meilleure communication entre les petites galeries dans l'Ouest. Un réseau d'expositions serait idéal. «Il y a plusieurs artistes qui font de très bonnes choses, mais qui restent chacun de leur côté. Ça, je pense que je n'ai pas besoin de la réitérer.»

Alors, mettez ces idées ensemble et vous avez, en gros, la programmation des arts visuels du Centre culturel pour 86

- Des collaborations avec des organismes anglophones comme le Manitoba Society of Artists et le Manitoba Print Makers Association.
- Des expositions au Centre qui feront toujours preuve de variété: Aimé L'Heureux, Claude Perrault, Marcel Carrier, Rachel Vachon et Marcel Debreuil. On compte recevoir aussi deux expositions européennes. Sans oublier une possible exposition des étudiants francophones de l'école des beaux-arts de l'Université du Manitoba.
- Des tournées d'expositions d'artistes franco-manitobains à l'extérieur de la province. À l'agenda pour la première fois.
- Des projets de formation, comme les ateliers estivaux pour enfants



Lew Tabackin revient à Winnipeg.

* * *

La jeune maison d'édition fransaskoise Louis Riel commencera à vendre un livre en Bretagne. Il s'agit de **Kerrana**, portant sur l'arrivée des Bretons dans le nord de la Saskatchewan.

Il parait que plusieurs journaux français se rendront au lancement en France, prévu pour le 20 janvier. On nous informe qu'un texte touchant le même sujet a été publié en octobre dans le magazine **Armor**. Le titre? «Près de St-Brieux (Canada), des Bretons rencontrent des Indiens.»

Evelyne Voldeng, l'auteure de **Keranna**, un projet des Éditions Louis Riel, habite présentement Orléans, Ontario.

Lew Tabackin, bien connu par les amateurs du jazz, débutera la série 86 du Jazz Riddell organisée par les étudiants de l'Université de Winnipeg.

Comme joueur de sax et de flûte, il a monté sur les planches dans un nombre incroyable de pays: le Danemark, l'Allemagne, la Suisse...

Au Britanny Inn du 16 au 18 janvier, accompagné de Jay Anerson et Dannie Richmond.

Roland STRINGER



100 NONS
Conseil d'administration 1986



De gauche à droite, debout: Gérald Labossière, trésorier; Gérard Auger, président; Bernard Léveillé, conseiller; Daniel Ferland, conseiller. De gauche à droite, à genoux: Dée-Anne Vermette, conseillère; Jean-Paul Campagne, conseiller; Maria Chaput-Arbez, directrice générale. Absente: Nicole Gobeil.

et le nouveau coordonnateur du 100 Nons, embauché par le CCFM



Roger Fontaine

LE CALENDRIER PROVINCIAL

JANVIER

Winnipeg: la pièce **Tsymbaly**, jusqu'au 25 janvier, au Manitoba Theatre Centre.

Winnipeg: l'exposition Rooms, jusqu'au 29 janvier, à l'école d'art de l'Université du Manitoba.

Saint-Boniface: l'exposition Mythes et Fantaisies de Aimé L'Heureux, jusqu'au 12 février, au Centre culturel franco-manitobain.

Saint-Boniface: en spectacle, Suzanne Campagne et Marc Fredette, jusqu'au 10 janvier, dans le Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Vendredi 10

Altona: RRVI, les Royals de Saint-Jean-Baptiste contre les Braves, à 20h30.

Somerset: PHIL, les Bombers de Bruxelles contre les Flyers, à 20h.

Samedi 11

La Broquerie: HTHL, les Comets de Lorette contre les Habs, à 20h.

Sainte-Anne: HTHL, les Dutchmen de Landmark contre les As, à 20h.

Ile-des-Chênes: HTHL, les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys contre les Elks, à 20h.

Grunthal: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Red Wings, à 20h.

Miami: RRVI, les Royals de Saint-Jean-Baptiste contre les Rockets, à 20h.

Swan Lake: PHIL, les Sabers de Saint-Léon contre les Wild Cats, à 20h.

Winnipeg: Riverborne's Winterpeg Carnival, à 14h00, sur la rivière Assiniboine près de la rue Osborne (477-4150).

Saint-Boniface: une soirée dansante animée, avec les Danseurs de la Rivière-Rouge, à 20h00, au Centre culturel franco-manitobain.

Comment?

Pour annoncer votre activité dans LE CALENDRIER PROVINCIAL, rien de plus simple: envoyez par écrit les détails essentiels. Pour les rédiger, servez-vous des textes du CALENDRIER comme modèle.

Winnipeg: la pièce The Mousetrap, par The Children's Theatre Co., à 14h, samedi et dimanche, au théâtre Gas Station.

Dimanche 12

Saint-Boniface: Au sous-sol de la Cathédrale, déjeuner aux crêpes, par le comité de parents guides et scouts de 9h00 à 14h00 (233-0942).

Lorette: HTHL, les étoiles de la division Nord contre les étoiles de la division Sud, à 14h30.

Sainte-Agathe: RRVI, les Rockets de Miami contre les Knights, à 14h.

Notre-Dame-de-Lourdes: PHIL, les Marauders de Manitou contre les Hawks, à 15h.

Mardi 14

Grunthal: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Red Wings, à 20h.

Landmark: HTHL, les Comets de Lorette contre les Dutchmen, à 20h.

Sainte-Anne: HTHL, les Clippers de Niverville contre les As, à 20h.

Saint-Malo: HTHL, les Elks d'Ile-des-Chênes contre les Warriors, à 20h.

Saint-Pierre-Jolys: HTHL, les Huskies de Steinbach contre les Canadiens, à 20h.

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Redskins de Morden contre les Royals, à 20h30.

Mercredi 15

Winnipeg: le film See you in the funny papers, à 12h10, à la Galerie d'art.

Saint-Léon: PHIL, les Marauders de Manitou contre les Sabers, à 20h.

Bruxelles: PHIL, les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes contre les Bombers, à 20h.

Jeudi 16

Winnipeg: un atelier d'éclairage, organisé par Video Pool, à 19h30, au 89, rue Princess.

Winnipeg: l'exposition Métis, à la Galerie d'art de Winnipeg.

Saint-Boniface: un spectacle avec Marc Fredette et Suzanne Campagne, jusqu'au 18 janvier, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Sainte-Agathe: RRVI, les Royals de Saint-Jean-Baptiste contre les Knights, à 20h30.

Saint-Pierre-Jolys: HTHL, les Dutchmen de Landmark contre les Canadiens, à 20h.

Saint-Malo: HTHL, les As de Sainte-Anne contre les Warriors à 20h.

Vendredi 17

Winnipeg: en concert, Tsuyoshi Tsutmi, avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg, dans la Salle du centenaire.

Ile-des-Chênes: HTHL, les Huskies de Steinbach contre les Elks, à 20h.

Somerset: PHIL, les Wild Cats de Swan Lake contre les Flyers, à 20h.

La Broquerie: début du tournoi de ringuettes à l'aréna. Les compétitions se poursuivront jusqu'au dimanche 19.

Samedi 18

Morden: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Redskins, à 20h.

Miami: RRVI, les Royals de Saint-Jean-Baptiste contre les Rockets, à 20h.

Swan Lake: PHIL, les Bombers de Bruxelles contre les Wild Cats, à 20h.

Niverville: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Clippers, à 20h.

Dimanche 19

Winnipeg: une conférence avec l'écrivain George Seremba, au théâtre Warehouse. (942-8941).

Nécrologie

Emile Charles Louis Lafrenière

Décédé après une longue maladie, entouré de sa chère famille à l'hôpital de Saint-Boniface, le 26 décembre 1985.

Il laisse dans le deuil son épouse Jeanne (née Lapointe), une fille, Jeannette, et trois fils: Armand, Paul et Michel, ainsi que plusieurs petits enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Précieux-Sang le 28 décembre 1985.

La famille désire remercier tous ceux qui ont offert des témoignages de sympathie.

Un merci spécial aux prêtres célébrants et assistants, aux chorales du Précieux Sang, des Saints-Martyrs Canadiens et de la Cathédrale. Merci aussi aux Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Taché et du Conseil Goulet.

Nécrologie



Edouard Beaudette

Après une longue maladie, à l'hôpital de Morris, le 21 décembre 1985, Edouard Beaudette, époux de Rose-Aimée (née Champagne) de Saint-Jean-Baptiste.

Né le 31 mai 1902 sur la ferme familiale à Saint-Jean-Baptiste, le plus [illegible] des enfants de Rodolphe Beaudette et de Délima Courcelles, Edouard [illegible] la ferme en 1932 tout de suite après son mariage. Il y demeurait [illegible] en 1972.

[illegible] en 1940. Edouard laisse dans le deuil [illegible] son épouse, 4 filles: Isabelle [illegible] de Sherbrooke au Québec, Lorraine Holtmann (Wilfried) de St-Hyacinthe au Québec; Lucille de St-Hubert au Québec; et Jocelyne Rousseau (Daniel) d'Aylmer au Québec; 4 fils: Florent (Céline), Gérard, Gilles (Lorraine [illegible]) de Saint-Jean-Baptiste et Denis (Jacqueline) de Saint-Boniface; 23 petits-enfants; son frère Aimé de Saint-Boniface; beaux-frères et belles-soeurs: Télésphore Courcelles de Sainte-Agathe, Emma Champagne (Soeur Blanche Emma, o.m.i.) de Saint-Boniface, Fernande Champagne de Winnipeg, Laurent Champagne de St-Vital, Père Emile Champagne de Kelowna, en C.-B., Iona Champagne de Surrey en C.-B., Marcelle Champagne d'Elie, Dr Fortunat et Laurence Champagne de St-Claude et Angéline Bourgeois de St-Vital, et de nombreux neveux et nièces.

La messe de la Résurrection a été chantée le 26 décembre à l'église de Saint-Jean-Baptiste, suivie de l'inhumation au cimetière local.

La famille désire remercier le personnel dévoué de l'hôpital de Morris pour leurs soins attentifs. Remerciements aussi à tous ceux et celles qui ont participé aux funérailles et qui ont exprimé leurs sentiments à la famille.

Si vous avez des choses à dire sur l'indemnisation des accidents du travail, n'hésitez pas.

Un comité composé de trois membres, qui représente les travailleurs et les employeurs, vient de commencer à réviser le dossier des accidents du travail de façon complète. La tâche de ce comité est d'améliorer le système d'indemnisation en cas d'accidents du travail et de s'assurer qu'il est juste.

Une part importante de la révision réside dans les réactions et les commentaires du public. Si vous avez des suggestions à faire sur le système d'indemnisation des accidents du travail au Manitoba, le comité aimerait les connaître.

Un autre aspect de la révision est celui des audiences publiques qui auront lieu un peu partout dans la province, au printemps 1986. Si vous désirez intervenir lors des audiences publiques, veuillez vous mettre en rapport avec le comité d'ici le 31 janvier 1986. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements ainsi qu'un document de travail portant sur la révision pour vous aider à vous préparer, à l'adresse suivante:

Comité de révision de la Loi sur les accidents du travail
428, avenue Portage, pièce 208
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0E2

Téléphone: 943-8352
Nous acceptons les appels à frais virés

Manitoba


Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

La Société canadienne d'hypothèques et de logement, une importante société de la Couronne qui oeuvre en collaboration avec l'entreprise, les institutions financières, les gouvernements et les particuliers dans le but d'améliorer le logement des Canadiens, cherche à combler les postes suivants:

COORDINATEUR(TRICE) RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

39 998$ - 43 966$ (Échelle d'embauche)
Bureau de la Région des Prairies et des T.N.-O., Saskatoon

Vous serez chargé de la planification, de l'organisation et de la direction des activités régionales touchant à la gestion des ressources humaines. Vous aurez aussi à coordonner le système administratif du Bureau régional, y compris le budget de fonctionnement, le budget des immobilisations, l'opération de crédit-bail et les approvisionnements. Vous aure la responsabilité de la supervision des ressources humaines et du personnel administratif.
Vous êtes détenteur d'un diplôme universitaire de premier cycle avec spécialisation en gestion des ressources humaines ou en sciences du comportement, vous avez plusieurs années d'expérience en tant que généraliste ou spécialiste en ressources humaines, vous possédez d'excellents aptitudes de communication et avez fait preuve d'une habileté de planification, d'organisation, d'administration et de direction. Une maitrise des deux langues officielles serait un atout certain.
Une cote de sécurité est requise pour ce poste

Les candidats et candidates intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 22 janvier 1986 à l'adresse suivante: Jim Miller, gérant, Développement de la planification et de l'organisation de l'entreprise, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Bureau de la Région des Prairies et des T.N.-O., 410, 22e rue est, pièce 300, Saskatoon Saskatchewan S7K 5T6.

DIRECTEUR(TRICE) RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

32 058$ - 35 256$ (Échelle d'embauche)
Succursale d'Edmonton

Vous serez chargé de l'organisatioin et de la coordination des activités de ressources humaines, dont les principes comprennent la dotation en personnel, l'organisation et la classification, la formation et le perfectionnement du personnel, la gestion des programmes de rémunération et d'avantages sociaux. Vous aurez aussi à assurer que les besoins d'administration, de locaux et de sécurité de la succursale soient satisfaits dans les limites des budjets autorisés. Vous aurez la responsabilité de la supervision des ressources humaines et du personnel administratif y compris la sélection, l'évaluation du rendement et la formation

Vous devez détenir un diplôme universitaire de premier cycle avec spécialisation en gestion des ressources humaines ou en une discipline connexe des sciences sociales et posséder une expérience en gestion des ressources humaines, ou posséder une formation équivalente avec expérience pertinente. Vous devez avoir d'excellentes aptitudes de communicatioin en langue anglaise et des habiletés d'organisation, d'administration et de direction

Une cote de sécurité est requise pour ce poste

Les candidats et candidates intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 22 janvier 1986 à: M.B. Young, Directeur/gérant provincial, Société canadienne d'hypothèques et de logement, B.P. 1273, Edmonton (Alberta) T5J 2M8

Le SCHL offre des chances égales d'emploi à tous.

Canadä

APPEL D'OFFRES

CONTRAT DE CONCIERGERIE POUR LA MAISON FRANCO-MANITOBAINE

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h00, le vendredi 24 janvier 1986.

Le travail consiste à nettoyer les planchers, les salles de toilettes, vider les déchêts, entretenir les parterres, faire un peu d'entretien et autres services.

Les spécifications peuvent être obtenues en signalant 233-4915 ou en vous présentant au 2e étage — 383, boulevard Provencher (sur rendez-vous seulement).

Adressez votre soumission à:

LA MAISON FRANCO-MANITOBAINE LTÉE
a/s Gérald Dubé
C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

PIPE LINE INTERPROVINCIAL LIMITÉE—PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

L'Office national de l'énergie tiendra une audience sur une demande présentée par le Pipe Line Interprovincial Limitée (PIL) en vertu de la Partie III de la Loi sur l'Office national de l'énergie, pour l'obtention d'un certificat de commodité et de necessité publiques, visant la construction et l'exploitation de certaines installations d'oléoducs supplémentaires sur ses canalisations nos 1 et 3, entre Regina (Saskatchewan) et Gretna (Manitoba) L'audience débutera le lundi 24 février 1986 à 13 h, dans la salle d'audience de l'Office à Ottawa

L'audience sera publique et servira à obtenir des preuves et des opinions pertinentes sur la demande des parties intéressées, des groupes, des organisations et des societes

Toute personne qui souhaite intervenir dans l'audience doit deposer une intervention ecrite aupres du Secretaire de l'Office et en signifier un exemplaire aupres de la PIL. Cette derniere enverra par courrier une copie de sa demande a tous les intervenants

Toute personne qui ne souhaite que formuler des commentaires sur la demande doit les adresser au Secretaire de l'Office et en envoyer un exemplaire a la PIL, Interprovincial Pipe Line Tower, 10201 avenue Jasper, Edmonton, (Alberta) T5J 2J9 et à la B.P. n° 48, 1 First Canadian Place, Toronto, (Ontario) M5X 1A9

La date limite pour recevoir les interventions ou les commentaires ecrits est le 13 janvier 1986. Le Secretaire publiera par la suite une liste des intervenants

On peut obtenir en anglais ou en français des renseignements sur la procedure a suivre pour cette audience (numero de référence, OH-3-85) en écrivant au Secretaire ou en telephonant au Bureau du soutien de la reglementation de l'Office au numéro (613) 998-7206. Veuillez citer l'ordonnance OH-3-85 dans toute correspondance avec l'Office sur cette question

J. S. Klenavic
Le Secretaire
Office national
de l'energie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

Le 19 decembre 1985


Commission Canadienne des Transports — Canadian Transport Commission

AVIS DE PROJET PAR CANADIAN PACIFIC AIR LINES, LIMITED EN VERTU DE L'ARTICLE 27 DE LA LOI NATIONALE SUR LES TRANSPORTS ET DE L'ARTICLE 22 DU RÈGLEMENT SUR LES TRANSPORTEURS AÉRIENS POUR L'ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION DANS NORDAIR PAR CANADIAN PACIFIC AIR LINES, LIMITED ET LE CHANGEMENT DE CONTRÔLE SUBSEQUENT DE NORDAIR INC.

Canadian Pacific Air Lines, Limited a déposé auprès du Comité des transports aériens un avis tel que décrit ci-haut.

Toute personne visée par le projet de transaction ou toute association ou autre organisme représentant des entreprise de transport visés par cette transaction peut s'opposer à la transaction en invoquant le motif qu'elle restreindra indûment la concurrence ou nuira autrement à l'intérêt public. Toute intervention contraire à l'agrément du transfert précité doit être envoyée au Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9, et des copies doivent être envoyées aux parties visées par la transaction ou à leurs représentants au plus tards *7 février 1986*, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Toute personne autre qu'une partie, qui est visée par une opposition déposée auprès de la commission en vertu de l'article 27 de la loi, peut demander à la Commission, dans les dix (10) jours suivant le dépôt des oppositions, l'autorisation de déposer une intervention en vertu de l'article 74 des Règles générales de la Commission canadienne des transports.

Le Comité fera parvenir, sur demande, des renseignements additionels sur les dépôts d'une intervention contraire à l'agrément d'une transaction.

G.N. Rodgers
Division des permis intériers
pour le directeur suppleant
Direction des permis
Comité des transports aériens

le 7 janvier 1986

Canadä

Une occasion manitobaine

Spécialiste de l'apprentissage de la lecture

La direction des soins et du développement à l'enfance
Région du Sud-Est — St-Norbert (Manitoba)

31 168$ à 39 547$ par année

La Direction des soins et du développement à l'enfance est à la recherche d'un spécialiste de l'apprentissage de la lecture pour aider au développement des programmes d'éducation pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissage. En tant que membre d'une équipe de spécialistes en éducation, la personne travaillera en collaboration avec les enseignants, le personnel de la division scolaire et les parents

Fonctions: Les fonctions comprennent l'évaluation des capacités d'apprentissage des enfants, la mise en place de programmes et de procédés d'intervention adaptés à l'élève et à la classe ainsi que le développement d'une variété d'activités de développement professionnel

Qualifications requises: Une maitrise en éducation avec spécialisation en apprentissasge de la lecture et un brevet d'enseignement valide. Les candidats(es) devraient être en mesure de démontrer une capacité pour jouer un rôle d'appui auprès des enseignants et des orthopédagogues. La personne doit être prête à se déplacer et doit pouvoir fonctionner au travail dans les deux langues officielles

Pour de plus amples renseignements, prière de se mettre en rapport avec M. Mike Timgren au (204) 642-5242

Concours no: 6

Date limite: le 20 janvier 1986

Veuillez faire parvenir les candidatures au

Service du personnel
310-1181, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Un employeur qui donne des chances égales — Gouvernement du Manitoba



La page de Bicolo

Salut les amis!
Le patinage est un sport bien agréable. J'ai dèjà commencé à m'entraîner rigoureusement. Toi aussi tu rêves aux Olympiques?
Bicolo

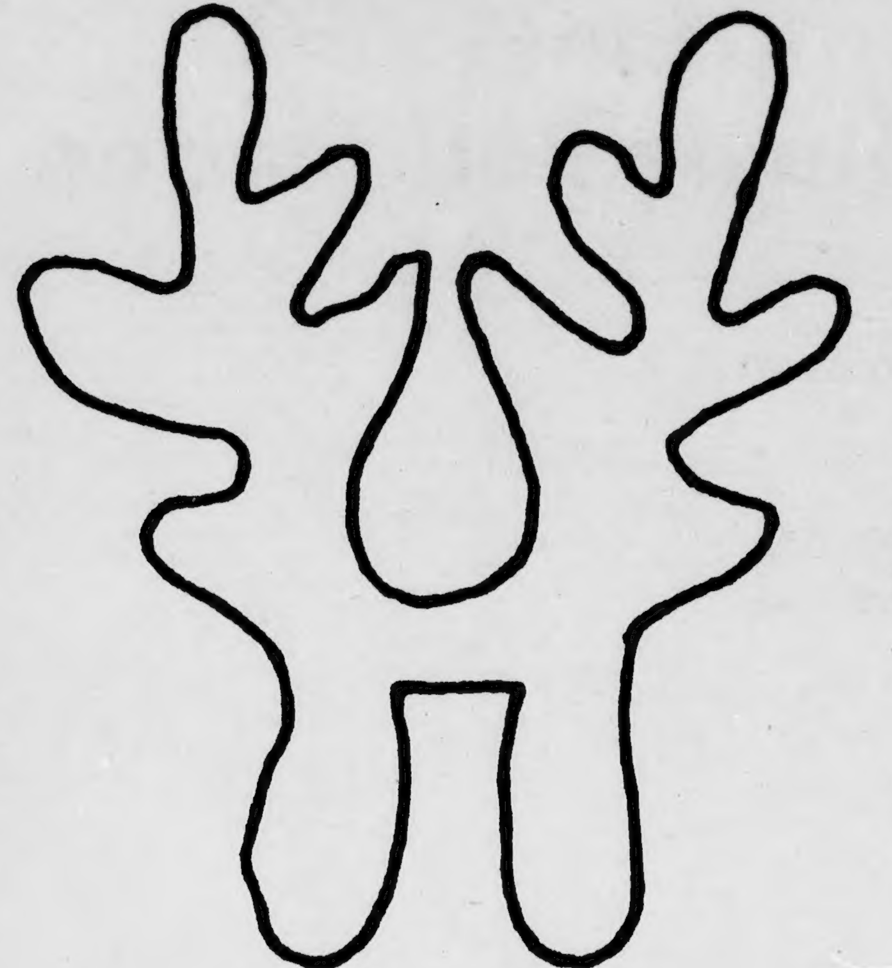
Attention! Où es-tu?

Charles Balcaen (397, place Gaboury), tu as gagné un prix mais il m'est revenu. Envoie-moi vite ta nouvelle adresse.
À: Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

BRICOLAGE

Ce petit renne adore patiner. Colorie toutes les parties à ton goût, découpe-les, et rassemble-les en les collant sur un carton mince, suivant le modèle. Mets-lui ses patins et hop...il se précipite déjà vers la patinoire!





le 3 juin recensement

Tu te souviens d'avoir appris qu'il y a 2000 ans, à la naissance de Jésus, l'empéreur Auguste avait ordonné un RECENSEMENT. Il voulait savoir combien de personnes habitaient dans les pays conquis par les Romains.

Chaque habitant devait se rendre dans sa ville natale pour signer les régistres.

Joseph et Marie durent se rendre à Bethléem et c'est là que Jésus est né.

Savais-tu que le 3 juin 1986, il y aura aussi un recensement au Canada? Eh bien oui! Nos chefs au gouvernement du Canada veulent savoir combien de personnes vivent dans le pays, quel travail, profession, métier, chacun exerce; combien de familles, quelle langue est parlée, degré d'instruction, etc. etc. Ensuite des spécialistes compilent toutes ces informations et peuvent arriver à donner un aperçu bien détaillé et vrai de notre pays. Ces connaissances sont très utiles pour tous les ministères lorsqu'ils prennent des décisions importantes, commencent des projets ou financent des organismes.

Le recensement d'aujourd'hui ne se fait pas comme au temps de Jésus. Nous n'avons pas besoin de nous déplacer.

Je t'en reparlerai un peu plus tard.

Rappelle-toi de la date... le 3 juin!



Membre gagnant #6614
Amanda Caillier, 7 ans
C.P. 29
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba) R0G 1M0

ATTENTION! ATTENTION!

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, retourne-le bien remplis à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTALE: ________ ÂGE ________

Saint-Pierre-Jolys

La province donnera 10 000$ pour le musée

Environ 140 personnes ont assisté le 4 janvier au banquet des rois organisé par le Musée de St-Pierre-Jolys Incorporés pour prélever des fonds pour l'achat du Vieux Couvent.

On réalisa 6 000$ de profit. Aussi pendant le banquet, par l'entremise du candidat N.P.D., M. Buzahora, le ministre des affaires culturelles, Eugène Kostyra a annoncé qu'un octroi de 10 000$ serait remis au Musée de St-Pierre-Jolys Incorporé en avril 1986 pour l'acquisition et la rénovation du Vieux Couvent.

On couronna aussi un roi: Alphonse Ruest; et une reine: Bernadette Ruest.

Diane Gagné et Gérard Curé, une chanteuse et un chanteur locaux, ont su régaler les convives par leurs chants très appropriés. Ronald Valois était l'animateur de la soirée.

Thérèse CARRIÈRE

St-Boniface



Les étudiants de l'école Précieux-Sang ont présenté à Noël leur version de la pièce intitulée «Complot chez le Père Noël». Cette pièce de théâtre écrite par André Cailloux a été offerte à la jeunesse du pays par la Société canadienne des postes durant l'Année internationale de la jeunesse.

Les arguments qui militent en faveur du contrôle de l'éducation

Deux heures du matin. Une autre réunion éreintante. Décidément, les commissaires de la division scolaire Louis-Riel n'ont pas été en vacances depuis un an: une réunion par semaine au moins.

Ce soir, on a ratifié une entente de transport avec la division de Saint-Boniface. On a embauché un spécialiste en éducation spéciale. On a parlé de cours professionnels et techniques en français. On a traité d'une demande d'information des parents de Saint-Norbert. Ceux-ci balancent encore entre se joindre à la division Louis-Riel ou à la nouvelle division Rouge-Seine.

Pour ce qui est du cas Saint-Lazare (on sait que ceux-ci ont voulu dès le début se joindre à la division Louis-Riel), *il a été décidé d'accepter leur école dans Louis-Riel avec l'entente que lorsqu'une division Ouest* (coin de la Montagne) *aura été formée, Saint-Lazare pourra s'y joindre. Comme pour les autres écoles, celles de Saint-Lazare sera représentée par un(e) commissaire...*

Une nouvelle division scolaire franco-manitobaine? Trois même!

Exactement. Il a longtemps déjà que les Franco-Manitobains souhaitent se donner le contrôle sur l'éducation de leurs enfants. Il y a des années qu'ils souhaitent voir le jour où le mot école voudra dire autre chose que chicane, lutte, discrimination, etc. Il y a trop longtemps qu'ils savent bien, dans le fond, que leurs enfants ne retirent pas ce qu'ils devraient du système d'éducation. Parce que celui-ci est fait et fonctionne pour les autres.

Alors pourquoi pas imaginer que leur système d'éducation, c'est chose faite ou du moins en train de se faire? Se permettre d'imaginer une égalité réelle d'opportunités pour les enfants.

Des rapports de toutes sortes ont été publiés soulignant l'état pitoyable, un peu partout au Canada, de l'éducation française, de l'assimilation, des chances d'avenir inférieures pour les enfants francophones.

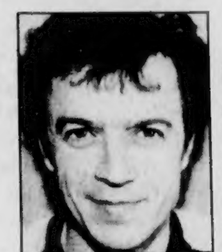
Un grand nombre de Franco-Manitobains d'un peu partout dans la province en ont assez du p'tit jeu d'avancer de 4 pas pour ensuite reculer de 3 ou de 4 pas. Les preuves de la futilité du système actuel ne sont plus à faire. On étudie des solutions de rechange.

On parle déjà depuis quelques années au Manitoba français de structures scolaires, de gestion, d'accès égal, etc. tout cela en fait pour dire contrôle des parents francophones sur l'éducation de leurs enfants.

Contrôle ça veut dire la possibilité pour des parents d'élire leur commissaire; ça veut dire des commissaires préoccupés de la qualité de l'éducation française; ça veut dire une éducation française positive et non plus une source de problèmes pour des divisions «anglaises».

Ça veut dire en fait qu'une bonne éducation en français devient un objectif et non plus un sujet de tensions et de chicanes.

Reste la formule cependant. Toutes les provinces canadiennes ont des espèces de formules pour traiter ou plutôt pour tolérer l'éducation française. Mais l'expérience démontre



Rino OUELLET

L'auteur a été 7 ans directeur d'école dont 4 à La Broquerie

COMMENTAIRE

qu'il est nécessaire de les connaître pour mieux les éviter. En trop d'occasions, en effet, celles-ci n'ont été qu'un autre outil d'assimilation. Dans presque tous les cas où l'on tolère l'éducation en français, celle-ci doit se faire dans des cadres et des milieux anglais. La conséquence est prévisible: chicane-toi ou assimilie-toi; ça dure rarement plus d'une génération.

Si l'objectif est de garder chez les jeunes le français comme

des spécialistes francophones dans tous les domaines. Et même, si les trois divisions décidaient d'unir leurs effectifs, on pourrait penser à une école française d'art et métiers.

En fait, avec les mêmes dollars, les francophones pourraient se donner en français les mêmes services que les anglophones s'offrent dans leur langue. Tous les efforts que les parents doivent mettre pour maintenir, ou du moins ralentir la dégringolade de leur école, ils pourraient les mettre au service d'une meilleure éducation pour leurs enfants. Et que dire des interminables conflits et tensions en Anglos et Francos et entre Francos qui deviendraient forcément chose du passé?

Mais. Car il y a toujours des mais.

Mais les divisions anglaises n'accepteraient pas de perdre ainsi des élèves! Les divisions tolèrent, et dans plusieurs cas tolèrent très mal, ce «stream»

les élèves des futures divisions franco-manitobaines sont présentement dans le système d'éducation et ça coûte déjà pour les éduquer. Tout indique qu'en redirigeant les argents qui leur sont affectés, on financerait effectivement les divisions franco-manitobaines. Perte de revenus certes pour les divisions où se trouvent présentement les élèves francophones, mais aussi moins d'élèves à éduquer.

De plus, on peut, de façon réaliste, voir dans la formation de divisions française des économies d'argent. Pour les divisions qui perdraient les classes ou écoles françaises, c'est deux «streams» de langue *(anglais et immersion)* qui leur resteraient à administrer plutôt que trois. Système évidemment plus uniforme et plus facile à gérer. Pour les divisions franco-manitobaines, c'est un seul programme de langue.

De plus, on serait assuré que

(Avec un petit tour dans l'avenir)

langue dynamique et vivante, il faut se tourner plutôt vers le modèle accordé aux anglophones du Québec. Cette formule-là, elle marche. Si bien que les Anglo-Québécois réussissent majoritairement à demeurer unilingues; si bien que le problème d'assimilation chez eux et pour tout dire inexistant; si bien que le système anglophone est tellement bien servi qu'il attire les enfants de francophones et d'immigrants.

Leur système est pourtant simple: les Anglo-Québécois ont un système séparé d'éducation, leurs propres divisions, leurs propres universités, leurs propres écoles de métiers, etc. S'il faut se baser sur un modèle, en voilà un qui marche et qui est étonnamment simple.

Je parlais au début de la division Louis-Riel. Supposons que celle-ci comprenait les cinq écoles françaises urbaines. Supposons aussi une autre division pour l'Ouest et nommons-là Dom Benoit et enfin une autre pour la région Rouge-Seine qu'on pourrait nommer la division Pionnier. Chacune aurait sa propre commission scolaire *(un(e) commissaire par école élu(e) par les parents de l'école)*: chacune aurait son propre bureau de direction *(comme toutes les autres divisions)*.

Ces nouvelles divisions négocieraient des ententes avec les divisions avoisinantes pour le transport ou tous autres services partagés. Elles auraient les moyens financiers de se payer

français qui leur cause tant de tracas. Il faudrait être masochiste pour vouloir préserver une situation quasi-impossible à administrer quand une si belle solution s'offre à eux. À moins que leur but ultime est de solutionner le problème par l'assimilation.

Mais ça va faire des divisions trop petites et pauvres! Voyons les chiffres. La division urbaine aurait une population de 1964 élèves, la division du Pionnier (Rouge-Seine) 1863 élèves et la division Dom Benoit (Montagne, Laurier, St-Lazare) 547. Ces chiffres ne représentent que les élèves du programme A. Si les parents du programme B décidaient de se joindre aux nouvelles divisions, on devrait ajouter 1357 élèves au total.

Divisions trop petites direzvous? Même si la division Norwood compte moins de 1500 élèves? Même si au moins 10 divisions rurales comptent moins de 1500 élèves, dont deux avec moins de 1000? **En tout, 23 des 48 divisions scolaires manitobaines comptent moins de 2000 élèves.** Les divisions franco-manitobaines seraient dans la moyenne manitobaine, avec au moins tous les cours et les possibilités présentement offerts. Et même plus, à cause de la concentration des effectifs.

Mais — une division française ça ne peut pas marcher, les Français aiment trop se chicaner! Et on n'a pas de bons administrateurs français! C'est justement la situation ambiguë actuelle qui est la cause de désaccords entre francophones.

On a tenté de faire croire aux francophones, et souvent avec succès, que vivre en français, c'était s'attaquer aux droits des anglophones, donc d'être mauvais Canadiens. Une attitude que seul Russell Doern saurait défendre. Quant aux administrateurs francophones, ils (elles) sont nombreux(ses) et aimeraient peut-être même pouvoir travailler en français.

Mais comment va-t-on financer des divisions franco-manitobaines? C'est vrai qu'il faudra effectuer des ajustements. Mais

les octrois de français seraient affectés aux programmes français *(ce qui n'est pas toujours le cas maintenant)*. Bref, du côté financier, il ne peut y avoir que des gagnants.

Évidemment, les divisions franco-manitobaines ne sont pas encore mises sur pied. Mais des étapes importantes ont été franchies. Les organismes franco-manitobains se sont regroupés et correspondent déjà depuis quelques temps avec la ministre de l'Éducation. Et bien qu'elle hésite à se compromettre, Mme Hemphill a tout même reconnu la validité des aspirations des Franco-Manitobains en matière d'éducation. Elle a même nommé deux fonctionnaires de son ministère, Guy Roy et Glenn Nicholls, pour étudier la question.

Parallèlement à cette approche politique, les mêmes organismes préparent un cas de cours en se fondant sur la Charte des droits et libertés qui garantit «le droit de les *(les enfants)* faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.»

Les démarches sont longues et souvent difficiles. Mais ce qui importe, c'est qu'on recherche une solution globale plutôt que de s'acharner à boucher les trous dans un bateau qui insiste pour couler.

Deux heures du matin. Je suis éreinté. Je vais me coucher.

APEPSIE — Daniel Tougas, Jean-François Belisle



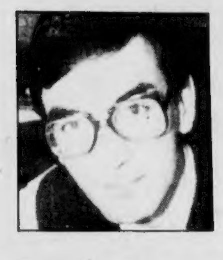






La semaine prochaine:
Denis Bibault traite de l'environnement

Pas question de jouer avec les taxes!





Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

«On va peut-être paver une rue à Saint-Malo», concède Fernand Bérard, préfet de la municipalité rurale De Salaberry. «Peut-être. Mais ce ne sera pas parce qu'il y aura des élections municipales à l'automne!»

Pourtant, la question s'impose. Puisque les conseils municipaux sont à leur dernière année d'un mandat de trois ans, est-ce que les préfets seraient tentés de distribuer des cadeaux aux contribuables pour assurer leur réélection en octobre?

C'est une accusation qu'on porte régulièrement à l'endroit des politiciens provinciaux et fédéraux. Est-ce une simple coïncidence, par exemple, que le ministère des Affaires municipales a distribué plus de trois millions de $ à travers le programme Main Street Manitoba en 1985? Soit presque 40 pour cent du total des sommes d'argent consacrées à ce programme depuis quatre ans.

C'est une façon de faire, par contre, qu'on peut difficilement imputer aux préfets des municipalités rurales. Pour la simple raison que le système en place ne le permet pas.

Prenons l'exemple des travaux publics municipaux. Comme l'explique le préfet Fernard Bérard, c'est au printemps qu'on décide quels travaux vont être entrepris. Au printemps, les conseillers font le tour de leur quartier pour dresser l'inventaire des dégâts de l'hiver précédant. Ensuite, le conseil décide où les fonds seront octroyés. L'entretien a préséance sur les nouveaux projets de construction!

«C'est très difficile de donner des cadeaux,» explique, après avoir étouffé un petit rire, Albert St-Hilaire, préfet de la municipalité de Montcalm. «Une municipalité doit s'organiser pour finir l'année avec un budget équilibré.»

«Je ne nierai pas le fait qu'une année d'élections n'a pas un effet sur le comportement des conseillers,» propose à son tour Lorne Sierens, préfet de la municipalité rurale de Lorne.

«D'ailleurs, ça devient un peu la vieille farce pour l'année. Lorsqu'on discute des items du budget, il y en a toujours un qui dit en plaisantant: messieurs, faisons attention. On est en pleine année électorale!»

Même si les préfets et les conseillers n'ont pas la marge de manoeuvre accordée aux politiciens provinciaux et fédéraux, il y a quand même un constat qui est généralement accepté. Les contribuables municipaux ne verront pas une augmentation dans leurs taxes municipales.

«Les élections ne changent en rien les affaires traitées par le conseil,» explique John Giesbrecht, le préfet de la municipalité de La Broquerie. «Sauf qu'on fait un peu plus attention de ne pas entreprendre des projets qui augmenteraient de trop les taxes municipales.»

Un sentiment que partage Francis Benoit, le préfet de la municipalité de Sainte-Anne. «L'année de l'élection n'a pas d'effet. Bien qu'en général, un conseil municipal n'augmentera pas les taxes durant cette année.»

Pas que les préfets ont à s'inquiéter des élections. Puisque des élections contestées, c'est plutôt l'exception que la règle. Surtout dans les municipalités les moins nanties.

«En 1983, raconte André Saquet, le préfet de la municipalité de Sainte-Rose-du-Lac, sur les six postes de conseillers et le poste de préfet, on a eu cinq nouveaux conseillers et un nouveau préfet élus sans concurrence. Même qu'à un moment donné, on avait deux postes vacants.»

Un encouragement pour celles et ceux qui voudraient se lancer en politique. Peut-être. Au municipal, les chances de remporter ses élections sont bonnes. Puisqu'il n'y a jamais trop de candidats. Et que ceux en place ne peuvent pas acheter l'électorat!

La Liberté a reçu dernièrement une lettre du ministre des Affaires municipales, Andy Ansttett, au sujet d'un récent POINT de CONTACTS. Nous en ferons état la semaine prochaine.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots ***(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);***
21 à 28 mots ***(6$ ou 9$);***
29 à 35 mots ***(7$ ou 10,50);***
35 à 42 mots ***au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).***

À LOUER: à Saint-Boniface, bungalow, deux chambres à coucher, convient à un couple ou une petite famille. Références s'il vous plait. Prêt le 1er fevrier 1986. 500$ par mois plus services. Composez le 237-7251.
98-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Tél.: 269-0088.
863-

URGENT: Cherche personne se rendant au R.R.C.C. les lundi et mardi soirs. Partagerais les frais. Appelez Jacques au 233-0161.
108-

JEUNE PROFESSIONNEL cherche un appartement à louer dans le vieux Saint-Boniface, composez le 237-7433 avant 17h ou le 237-6387 après 17h.
96-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

HOMME dans la soixantaine (divorcé et retiré) aimerait rencontrer une dame à peu près du même âge (divorcée ou veuve) pour l'accompagner à des rencontres sociales, soirées dansantes, etc. Adressez-vous à La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
106-

VIEILLE MAISON de 2 chambres à coucher, près de l'Université de Winnipeg, 429,00$ par mois plus services. Libre immédiatement. Composez le 256-2852.
107-

JOUEURS DE HOCKEY requis pour une équipe voyageant en Finlande et en Suède en mars et avril 1986. Pour plus d'information téléphonez à Rauno Ruus au 772-7406 (24 heures).
109-

CHAMBRE À LOUER: Y compris poêle et réfrigérateur, boul. Provencher. Téléphonez au 256-5149.
110-

À SOUS-LOUER dans Saint-Vital, appartement d'une chambre à coucher, avec foyer, stationnement, rangement, lave-vaisselle et système de sécurité. Les animaux sont permis. Libre le 1er février 1986. 495,00$ par mois plus services. Composez le 253-1030.
111-

JE RECHERCHE une maison dans le vieux Saint-Boniface ou Norwood, une maison d'une trentaine d'années de deux chambres à coucher, avec grand lot, garage, cour clôturé. Pas d'agent s'il vous plait. Adressez-vous à Léo Mondor, Boite 1796, Gimli (Manitoba) R0C 1B0. 1-204-642-5703.
105-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
89-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

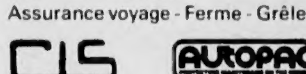
FRÉCHETTE — ALGEE
Avocats — notaires
A.M. Algee, B.Sc. LL.B
A.G. Fréchette, B.A.
Cert. Ed. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Tél.: (204) 237-7433
«Fiers d'offrir les services juridiques dans votre langue».

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Hogue Kushnier et Sharp
AEQUALIS CORAM LEGE
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle



AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4
Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

H.A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés
Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accredités

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

Air climatisé **Ferblanterie**
Gouttières **Ventilation**
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital (Manitoba)
R2H 0T1
Téléphone ***257-2921***
René André 256-3340

BARS BARS BARS
Vous avez fini votre salle familiale?
Avant de commencer à bâtir votre bar, venez visiter notre exposition au
278, rue Marion



Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

AGENTS D'IMMEUBLES



Angèle Lacroix
Si vous avez une maison à vendre ou si vous désirez en acheter une, n'hésitez pas de m'appeler au
257-2528
DEL BRO

201-185, boul. Provencher
St-Boniface Tél.: 237-4255
ROBIDOUX REALTY
Pourquoi pas prendre part dans le redéveloppement de Saint-Boniface
- Soit comme participant
- Soit pour votre propre maison ou condo

Afin de faire connaitre vos intentions contactez
Roger Robidoux
bur. 237-4255 ou dom. 257-0905
Ceci est un sondage qui pourrait éventuellement nous permettre de revitaliser Saint-Boniface.